

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

JUIFS ET CATHOLIQUES À MONTRÉAL (1930-1945) : DE L'INDIFFÉRENCE
AU DIALOGUE. PARCOURS ET RENCONTRES DU RABBIN JOSHUA STERN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SCIENCES DES RELIGIONS

PAR

MARC-OLIVIER FOHLEN-WEILL

JUILLET 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En tout premier lieu à mon épouse Eliane pour m'avoir accompagné tout au long de ce travail, pour son soutien et sa patience.

À notre fils Nathan qui a facilité notre installation à Montréal.

À mes professeurs de l'Université du Québec à Montréal, tout particulièrement à ma directrice de recherche, la professeure Catherine Foisy, pour sa disponibilité, ses conseils, sa bienveillance.

Aux professeurs Pierre Anctil, Ira Robinson, Julien Bauer, Joseph Lévy, Simon-Pierre Lacasse et Steven Lapidus pour nos rencontres et échanges qui ont alimenté mes réflexions et mes recherches.

Aux responsables des archives François (dominicains) Audrey (diocèse de Montréal), Maude (diocèse de Québec), Henria (Archives des jésuites au Canada), Patrick (Archives de Saint-Sulpice), Guislaine (Archives du Musée McCord), Hélène et Janice (Archives du Congrès juif canadien-Alex Dworkin), Sam (Archives de la Bibliothèque publique juive), pour leur aide dans mes recherches, leurs conseils, leur patience face à mes multiples sollicitations.

À Daniel Amar, directeur du musée de l'Holocauste, pour son accueil, ses encouragements et le partage de ses contacts.

Au père Antoine de Rochebrune, pour m'avoir aidé à comprendre l'Église et son rôle, pour nos déjeuners amicaux.

Aux responsables du Dialogue judéo-chrétien de Montréal : messieurs Louis Charbonneau et Jean Duhaime.

À Patricia et Claude pour m'avoir donné le goût de la recherche, et pour avoir partagé leurs vastes connaissances historiques avec moi tout au long de ces deux années, pour m'avoir incité à développer ma curiosité sur l'histoire juive en France et au Québec.

À Rachel Rimmer et Dominique Trimbur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah (Paris).

À Nina et Claire pour nos échanges.

À nos nouveaux amis de Montréal avec qui j'ai souvent partagé le fruit de mes recherches : Annie, Esther, Tiva, Olga, Sonia, Lola et Deesha . Christian, Hervé, Riri, Philippe, Gregory.

À mes parents (Ginette, Simone et Jean-Jacques) et à mes grands-parents (Marthe et Robert), pour m'avoir transmis le goût de l'étude, de l'effort, qui m'ont donné les moyens et incité à étudier, à apprendre, et à demeurer ouvert sur le monde. Avec mon infinie reconnaissance.

En mémoire de Sacha...

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT.....	vii
INTRODUCTION.....	1
Intérêt personnel, pertinence académique et sociale.....	1
Problématique	9
Cadre théorique	16
Méthode de recherche	18
Plan du mémoire.....	20
CHAPITRE I	
JUIFS ET CATHOLIQUES À MONTRÉAL DANS LES ANNÉES 1930 : INDIFFÉRENCE, PRÉJUGÉS, OPPOSITIONS. DE L'ANTIJUDAÏSME À L'ANTISÉMITISME DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE	22
1.1 De l'antijudaïsme chrétien traditionnel à l'expression de l'antisémitisme.....	23
1.2 L'« Achat chez nous » : une campagne soutenue par l'Église.....	29
1.3 La question scolaire : réforme des commissions scolaires, boycottage des étudiants, <i>numerus clausus</i>	31
CHAPITRE II	
LE RABBIN AMÉRICAIN LIBÉRAL À MONTRÉAL : JOSHUA STERN ET SA VOLONTÉ DE DIALOGUE AVEC LE MONDE CATHOLIQUE LOCAL.....	39
2.1 Le Temple Emanu'El à Montréal : une communauté réformée et anglophone, mais ouverte aux autres communautés	39
2.2 Qui était le rabbin Stern ?	40
2.3 Stern et les chrétiens aux États-Unis : ses premières actions pour établir un dialogue entre les religions.....	42
2.4 L'arrivée du rabbin J. Stern à Montréal : un homme d'action et de dialogue	44
2.5 Une improbable rencontre sur un paquebot s'avère le point de départ des échanges entre juifs et catholiques.....	45
2.6 Les premières suites de cette rencontre improbable	46

CHAPITRE III

LES INTERLOCUTEURS DU RABBIN STERN :

PRINCIPALEMENT DES PRÊTRES JÉSUITES ENGAGÉS

À TITRE PERSONNEL DANS LES PREMIERS ÉCHANGES	50
3.1 Des jésuites engagés – par hasard ? – dans les prémices du dialogue	50
3.2 L'année 1937, celle des rencontres, prémices au dialogue judéo-chrétien à Montréal.....	58
3.2.1 La première rencontre	59
3.2.2 La deuxième rencontre, une nouvelle étape dans l'ébauche du dialogue : implication de jeunes catholiques.....	61
3.2.3 La troisième rencontre, dans un club de la communauté juive.....	62
3.2.4 La quatrième rencontre, la dernière de l'année 1937	64
3.2.5 Quels échos de ces échanges dans la presse juive de Montréal ?	67
3.2.6 Que conclure de ces échanges ?	68
3.3 La guerre et l'immédiat après-guerre	69
CONCLUSION.....	75
RÉFÉRENCES.....	81

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'attache à la genèse du dialogue judéo-chrétien à Montréal dans les années 1930. Il s'agit d'une période marquée par divers moments de tensions et de crises.

La communauté juive de Montréal compte alors plus de 60 000 personnes, originaires essentiellement d'Europe centrale et orientale. Cette population immigrée avant et après la Première Guerre mondiale est doublement isolée en tant que non chrétienne et non francophone au sein d'une province catholique et francophone du Canada. Confrontée aux préjugés de l'antijudaïsme catholique diffusé par l'Église, elle subit également l'antisémitisme qui se répand alors dans la société.

C'est dans ce contexte que quelques personnes vont entreprendre à titre personnel des échanges et rencontres, indépendamment de toute hiérarchie religieuse.

Les rencontres entre le rabbin Joshua Stern et quelques prêtres jésuites sont ainsi devenues dès 1937 le point de départ d'un dialogue fructueux qui s'engage largement après 1945 avec de nouvelles personnalités.

Mots clés : Juifs – Québec – Dialogue judéo-chrétien – Antisémitisme – Montréal – Entre-deux-guerres

ABSTRACT

This thesis focuses on the genesis of the Judeo-Christian dialogue in Montreal during the 1930s, in a period marked by various moments of tension and crisis. At that time, the Jewish community in Montreal numbered over 60,000 individuals, primarily from Central and Eastern Europe. This immigrant population, both before and after World War I, was doubly isolated as non-Christians and non-French speakers in a Catholic and French-speaking province of Canada. Confronted with the prejudices of Catholic anti-Judaism propagated by the Church, they also suffered from the spread of anti-Semitism in society. It is in this context that a few individuals personally initiated exchanges and meetings, independently of any religious hierarchy. The meetings between Rabbi Joshua Stern and several Jesuit priests, beginning in 1937, thus marked the starting point of a fruitful dialogue that expanded significantly after 1945 with the involvement of new personalities.

Key Words: Jews – Quebec – Judeo-Christian Dialogue – Antisemitism - Montreal – Interwar Period

INTRODUCTION

Intérêt personnel, pertinence académique et sociale

Le dialogue interreligieux et son histoire au XX^e siècle constituent un sujet qui a retenu mon attention et suscité ma curiosité tout au long des quatre dernières années, dans le cadre de ma mission pour la Fondation pour la mémoire de la Shoah (France), notamment à travers les récits de quelques survivants des persécutions antisémites du régime nazi et de ses alliés à travers l'Europe. Dans leur parcours, on pouvait découvrir, dans quelques cas, l'aide apportée par des personnes liées à l'Église catholique.

Le plus souvent, ces personnes avaient tiré profit de l'aide de membres du clergé : en dehors de toute consigne de leur hiérarchie, quelques prêtres fournissaient de « vrais – faux » certificats de baptême, datés pour la plupart d'avant 1940, afin de permettre à leurs porteurs d'échapper aux persécutions antisémites du régime de Vichy et des occupants allemands. Quelques orphelinats et monastères avaient accepté de cacher des enfants juifs recherchés, certains avec de fausses identités.

Selon les historiens, il importe de noter que ces actions étaient menées à titre individuel ; la hiérarchie catholique, hormis quelques cardinaux, n'apportera pas son aide et son soutien, sauf après les rafles de 1942, qui inciteront leurs équipes à aider les fuyards, notamment monseigneur Gerlier à Lyon. Un des plus impliqués a été l'évêque de Nice, monseigneur Paul Rémond. Il apporta son aide à Odette Rosenstock et Moussa Abadi. Grâce à son intervention, ce réseau « Abadi » cacha 527 enfants juifs entre 1942 et 1944. Il est possible de lier ces comportements aux premiers échanges entre chrétiens et juifs dès les années 1930 en France, comme l'explique Sylvie Bernay dans son ouvrage *L'Église de France face à la persécution des juifs 1940-1944*. D'après l'auteure, on ne peut comprendre l'aide apportée par les Églises en France qu'en tenant compte des échanges des années d'avant-guerre, notamment pour les membres de la hiérarchie catholique puisque ceux qui aident ou intercèdent auprès de Vichy sont les mêmes qui se sont engagés dans le dialogue.

Mon intérêt s'est renforcé à l'occasion de l'exposition organisée par le Mémorial de la Shoah à Paris, « Les Églises et la Shoah » qui présentait plusieurs exemples de sauvetage en France, mais aussi en Europe.

Enfin, dans les années précédant mon installation à Montréal, j'ai assisté à plusieurs colloques organisés par le Mémorial de la Shoah à Paris, consacrés à l'ouverture des archives du Vatican pour la période de la guerre. Ces colloques déboucheront sur la publication d'un numéro de la *Revue d'histoire de la Shoah*¹ qui regroupait plusieurs articles de différents chercheurs, faisant le point sur l'état de leurs recherches. C'est grâce à ces réunions que j'ai fait la connaissance de Madame Nina Valbousquet, chercheuse à l'École française de Rome, et auteure de « *Les âmes tièdes : le Vatican face à la Shoah* » (2024).

Ayant décidé de reprendre des études à mon arrivée à Montréal, j'ai pensé que ce sujet, appliqué au contexte montréalais, pourrait faire l'objet d'un travail de mémoire de maîtrise, d'autant plus que le directeur du Musée de l'holocauste de Montréal, monsieur Daniel Amar, m'a encouragé dans ma démarche. De fait, je n'ai pas identifié d'ouvrages ou de publications dédiés à la question des relations entre communautés dans les années 1930 et 1940 à Montréal : les différents ouvrages lus ou consultés font surtout mention de motifs de tensions et d'incidents entre les deux communautés, c'est pourquoi ce mémoire de maîtrise se propose de mener une première synthèse des ressources disponibles et de tenter une analyse et une interprétation des prémices du dialogue.

Problématique

Après la Première Guerre mondiale, Montréal est la destination d'une nouvelle vague d'immigration en provenance d'Europe centrale. Parmi ces immigrants, de nombreuses familles juives qui fuient une nouvelle vague d'antisémitisme se développant dans les nouveaux États nés de la guerre (Pologne, Union soviétique) ainsi qu'en réaction aux crises économiques (1929), sociales et politiques dans l'Europe d'après-guerre, remodelée par les traités de paix (Versailles, Trianon, Sèvres). Ces nouveaux arrivants rejoignent une communauté juive établie au Québec, surtout installée à Montréal, porte d'entrée du Canada francophone, car il existe deux petites communautés à Winnipeg et Québec. Pierre Anctil, dans son ouvrage de référence *Histoire des juifs du Québec* (2017), écrit que la population juive de Montréal, issue des vagues migratoires du début du XXe siècle, se concentre encore autour du boulevard Saint-Laurent. Il insiste sur le fait qu'elle demeure peu intégrée à la société québécoise. Comparativement aux autres populations immigrantes, elle se caractérise par un niveau important de réussite économique qui

¹ « Le Vatican, l'Église catholique et la Shoah. Renouveau historiographique autour des archives de Pie XII », *Revue d'histoire de la Shoah*, numéro 218, octobre 2023.

s'explique, selon l'auteur, par sa meilleure capacité d'apprentissage : la majorité des immigrants juifs savent lire et écrire, et ils ont acquis une meilleure capacité de réflexion suite à leurs études en yeshiva et par leur pratique de l'étude des textes. Cette relative réussite économique ne les aide néanmoins pas à sortir de leur isolement social : l'Église catholique refuse depuis le XIXe siècle de les recevoir dans son réseau scolaire. Par exemple, lors d'une conférence tenue au Temple Emanu'El sur le dialogue entre catholiques et juifs le 18 septembre 2024, Pierre Anctil illustre ainsi la situation, en se référant notamment à cette déclaration de l'épiscopat de Québec d'alors : « On ne peut élever en commun les enfants chrétiens et les enfants juifs.² »

Dans son ouvrage *Montréal, les juifs et l'école*, Arlette Corcos étudie en détail la situation des élèves juifs et l'évolution de leurs droits. Cet extrait illustre la situation :

En 1869, une législation provinciale vient confirmer la confessionnalité du système d'éducation : elle scinde en deux comités, l'un catholique et l'autre protestant [...] elle définit pour la première fois les minorités et majorités religieuses en tant que catholiques ou protestantes, les propriétaires juifs alimentent alors le fonds neutre.

En 1870, un premier texte mentionne les élèves juifs, émanant de la commission scolaire protestante : « Toute personne appartenant à la croyance judaïque et possédant des biens immeubles dans l'une ou l'autre des cités du Québec ou de Montréal, aura le droit, sur requête par écrit à cet effet, de faire inscrire sa propriété foncière à son choix, sur l'une ou l'autre des listes portant le numéro un ou numéro deux.³ » (Fondation pour la mémoire de la Shoah). Par ailleurs, l'Église catholique s'oppose avec virulence à la création de commissions scolaires juives. La conclusion est simple et sans équivoque : « Les juifs, les athées et les apostats doivent être bannis **absolument** de nos écoles.⁴ » En conséquence, les enfants juifs partent étudier dans les écoles protestantes, et donc anglophones, ce qui représente un frein à leur intégration dans la société canadienne-française. Les communautés juives vont créer leurs propres institutions au service de leurs membres : hôpitaux, services sociaux, d'entraide, cantines, syndicats, activités culturelles, restaurants, boucheries, épicerie... Des sociétés d'entraide, les « landmanshaften » (association regroupant des individus originaires de la même localité en Europe centrale et orientale) sont

² *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Québec, diocèse de Québec, vol. 3, 1919, p. 330.

³ *Montréal, les Juifs et l'école*, Arlette Corcos, Septentrion, 1997.

⁴ *Discipline diocésaine*, Québec, 1937, 3^e édition, p. 195.

créées.⁵ Les nouveaux immigrants s'installent alors à proximité de ces institutions qui leur permettent de mener une vie « juive ». De nombreux auteurs décrivent la communauté juive en l'appelant la « troisième solitude »⁶, insistant ainsi sur son isolement, coincée en quelque sorte entre d'une part la communauté québécoise, francophone et catholique, et d'autre part la communauté anglophone et protestante. Fait à noter, les juifs du Bas-Canada disposent, depuis 1832, des mêmes droits que les autres citoyens :

Acte pour déclarer que les personnes qui professent le Judaïsme ont le bénéfice de tous les droits et privilèges des autres sujets de Sa Majesté en cette Province. Sanctionné le 12 avril 1832 par Sa Majesté dans Son Conseil, le 5 Juin 1832, La Sanction royale déclarée par Proclamation de Son Excellence le Gouverneur en Chef. [...] Et il est par le présent déclaré et statué par ladite autorité, que toutes personnes professant le judaïsme et qui sont nées sujets britanniques, et qui habitent et résident en cette Province, ont droit, et seront censées, considérées et regardées comme ayant droit à tous les droits et privilèges des autres sujets de Sa Majesté, Ses Héritiers et Successeurs, à toutes intentions, interprétations et fins quelconques, et sont habiles à pouvoir posséder, avoir ou ne jouir d'aucun office ou charge de confiance quelconque en cette province.⁷

Montréal regroupe la majorité des juifs qui habitent au Canada français, à la suite des différentes phases d'immigration. Selon le recensement de 1931, il y a 57 772 juifs à Montréal⁸, et à 99 %, ils ont pour langue maternelle le yiddish. Cette population a accès à un journal en yiddish, le « *Keneder Odler* » (*L'Aigle canadien*), journal populaire, principale source d'information pour les nouveaux arrivants qui ne parlent

⁵ Israël Medresh, *Le Montréal juif entre les deux guerres*, Québec : Éditions du Septentrion, 2001, p. 55.

⁶ Plusieurs spécialistes s'entendent sur cette dénomination de troisième solitude. Dans une entrevue au journal *La Presse* du 6 février 2011, Ira Robinson déclare que « les juifs montréalais constituent la troisième solitude ». Ou encore, en introduction du site « Ida salon », dédié à Ida Maze, poétesse et écrivaine canadienne yiddish : « En 1850, il y avait moins de 500 juifs au Canada. En 1930, ce chiffre avait augmenté suite à des vagues d'immigration. On y trouvait alors plus de 150 000 juifs parlant yiddish au Canada. La plupart d'entre eux étaient venus recommencer leur vie à Montréal, s'ajoutant aux deux communautés principales (les « deux solitudes »), franco-catholiques et anglo-protestantes. Après le français et l'anglais, le yiddish était la langue la plus couramment parlée dans la ville et la communauté juive était devenue la troisième plus grande communauté à Montréal : la Troisième Solitude ». Dans un texte publié dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer* (tome 77, numéro 289 du 4^e trimestre 1900) ; on retrouve chez Pierre Anctil cette idée de « troisième » solitude : « La réponse juive au contexte montréalais a donc été en partie l'érection d'une sphère institutionnelle autonome et la définition d'une troisième solitude, elle aussi basée sur une identité ethnoreligieuse bien nette. Cette distance juive des centres de gravité propres aux communautés franco-catholique et anglo-protestante a été décrite avec un relent de ressentiment et d'amertume dans les œuvres de Mordecai Richler, tel *Son of a Smaller Hero*, *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* et le récit autobiographique *The Street* ».

⁷ Act of the Province of Lower Canada granting Jewish subjects of His Majesty William I all rights and privileges of His Majesty's other subjects. (*Chronology of Canadian Jewish History*, compiled by Louis Rosenberg – Archives du musée McCord).

⁸ Données présentées par Pierre Anctil, lors de sa conférence tenue le 11 mai 2024 à la Société d'histoire de Montréal.

et ne lisent que le yiddish. Ce sera aussi la création en 1934 de l'Hôpital général juif. La question des écoles sera aussi un sujet majeur durant toute cette période, ce qu'illustre une section de la première partie de ce mémoire.

Montréal est le lieu de la plus importante communauté juive au Canada, son centre culturel et religieux, le siège d'une institution majeure : le Congrès juif canadien (CJC) qui redémarre ses activités en 1934. Après la Première Guerre mondiale, la communauté juive a mis en veilleuse le Congrès juif canadien qui a perdu ses ressources humaines et financières. Créé en novembre 1919, le CJC mènera peu d'activités jusqu'au 12 novembre 1933, date de la réunion d'un comité exécutif provisoire, prélude à la réunion du 27 au 29 janvier 1934 (à Toronto) de la première session du nouveau Congrès juif canadien. À cette date, la communauté est inquiète face aux développements du fascisme et du nazisme en Europe, mais aussi devant une situation nouvelle au Canada français marquée par la diffusion d'une propagande antisémite par les groupes pro-allemands et la presse d'Adrien Arcand comme *Le Goglu*, *Le Miroir* et *Le Chameau*. C'est dans ce contexte que sont relancées les activités du Congrès juif canadien (CJC) pour faire face à ces menaces et ainsi disposer d'un organe représentatif des juifs du Canada, capable de défendre la communauté juive sur les niveaux tant provincial que fédéral.

Le président du CJC est alors Samuel W. Jacobs (1871-1938). Depuis 1919, Hananiah Meir Caiserman occupe le poste de secrétaire général, fonction qu'il assure jusqu'à son décès en 1950. Un des points à souligner est que contrairement aux autres dirigeants du Congrès juif canadien et au rabbin Stern, il maîtrise la langue française, ce qui l'aide dans ses relations et échanges avec les Canadiens français. H. Caiserman est un activiste politique très actif dans les combats contre l'antijudaïsme et l'antisémitisme. Il est souvent présent aux côtés du rabbin Stern, comme en témoignent les comptes rendus des premiers échanges avec les interlocuteurs catholiques (archives du rabbin Stern, archives du CJC et Archives des jésuites au Canada)⁹. Le Congrès juif canadien dispose alors de peu de moyens, tant financiers qu'humains pour faire face à l'immensité de ces nouvelles tâches : lutte contre l'antisémitisme, aides aux communautés européennes, actions et échanges avec les politiciens canadiens et la presse. Monsieur Caiserman va cependant consacrer une partie de son temps aux relations entre catholiques et juifs : d'une part en participant en 1937 aux rencontres organisées par le rabbin Stern, et d'autre part en protestant à plusieurs reprises auprès des journaux locaux pour leurs articles antisémites.

⁹ Fonds Joshua Stern aux archives du Congrès juif canadien Alex Dworkin et Fonds Joseph Paré, sj, aux Archives des Jésuites au Canada.

Le rabbin Joshua Stern, arrivé à Montréal en 1927 comme chef spirituel du Temple Emanu'El (et dont le parcours et les activités sont décrites dans ce mémoire), va jouer un rôle majeur dans les quelques échanges avec les catholiques, principalement en 1937. Comme nous le verrons, ces échanges sont peu nombreux et limités à quelques rencontres et réunions à Montréal, dans la continuité de ses actions vers les chrétiens, entamées lorsqu'il officiait aux États-Unis. Stern et Caiserman sont des personnalités juives incontournables pour qui s'intéresse aux prémices du dialogue entre catholiques et juifs à Montréal. Du côté de l'Église catholique, un antijudaïsme chrétien, traditionnel, représentatif de la vision négative des Juifs par le Vatican et les Églises nationales, domine encore la pensée et les écrits des prélats et des clercs. Autre facteur d'éloignement : dans les années 1930, les catholiques commencent à mettre de l'avant une idée nationale, une affirmation que le Canada français ne peut être que francophone et catholique, en opposition aux protestants anglophones, et de ce fait aussi, aux juifs anglophones (pour les immigrants installés depuis la fin du XIXe siècle) et aux juifs arrivés récemment et qui ne parlent que le yiddish. Contrairement à l'Europe, notamment la France, les dirigeants religieux ne sont pas intéressés à se rapprocher ni à dialoguer. La séparation de l'Église et de l'État en 1905, puis l'union nationale et les solidarités nées dans les tranchées de la Première Guerre mondiale avaient favorisé les premières rencontres en contexte français.

Ma question de recherche principale sera donc : Pourquoi ces échanges ont-ils lieu, sur quelles bases reposent-ils, et de quelle manière peut-on les expliquer pour chaque partie?

Il me faudra aussi répondre à d'autres questions :

- Ces échanges ont-ils des motivations communes, des objectifs communs, ou bien peut-on simplement parler d'une convergence locale et ponctuelle de leurs intérêts ?
- Pourra-t-on confirmer quelques hypothèses ?
- Du côté catholique, le souhait de se rapprocher d'une communauté isolée, angoissée, ou bien la persistance du prosélytisme catholique d'avant Vatican II ?
- Pour la communauté juive, l'ambition de chercher un chemin pour s'intégrer au Canada français, de faire comprendre ce qu'est le judaïsme, de l'expliquer dans le but de déconstruire les préjugés anciens de l'antijudaïsme chrétien ?
- Le besoin pour la communauté juive de trouver des alliés ou des soutiens dans sa lutte contre l'antisémitisme qui s'est développé dès le début des années 1930 à Montréal ?
- Enfin, le contexte extérieur au Canada a-t-il une influence sur les participants au dialogue ?

Tout au long de ces années 1930 et 1940, la communauté juive de Montréal va subir des discriminations, des accusations, ce qui ne peut que contribuer à maintenir, voire à renforcer son isolement dans la société québécoise à Montréal. S'il existe une bourgeoisie juive anglophone à Montréal, qui partage les mêmes intérêts que la classe dirigeante, son intégration est loin d'être parfaite. Ainsi, ses étudiants juifs sont confrontés tout au long des années 1930 à une forme de *numerus clausus* à l'Université McGill, qui exige d'eux une moyenne plus élevée pour leur admission. Autre exemple de non-intégration de cette élite : le boycottage en 1934 d'un médecin juif à l'hôpital Sainte-Anne. Parmi les questions soulevées, celles des raisons et de la manière dont les deux communautés ont entrepris de dialoguer sont centrales. Il s'agira donc d'identifier les quelques acteurs impliqués dès le début des années trente dans ces rencontres, leurs motivations, leurs parcours, leur formation.

Au début des années 1930, la communauté juive représente 6 % de la population de la ville. Selon le recensement de 1931, elle regroupe l'ancienne communauté anglophone (première arrivée au Québec, minoritaire) et une masse juive originaire d'Europe dont la langue maternelle est le yiddish. Cette population est arrivée récemment, avant et juste après la Première Guerre mondiale. Dans ses ouvrages, le professeur Pierre Anctil oppose les « *uptowners* » et les « *downtowners* », deux groupes juifs aux intérêts souvent divergents. Mais dans son ensemble, le groupe juif est isolé, peu ou pas intégré au groupe des Canadiens francophones. Plusieurs historiens parlent des juifs comme de la « troisième solitude » entre les anglophones protestants et les catholiques francophones. N'étant pas chrétiens, ces deux groupes les rejettent ou au mieux les regardent avec méfiance et incompréhension.

Les Canadiens français sont eux unis par leur langue et une religion commune : le catholicisme qui domine l'ensemble de la société canadienne-française, impose ses vues, contrôle la vie des individus. Ce groupe est aussi préoccupé par sa propre existence, alors que durant cette période se développent les idées et mouvements politiques qui veulent renforcer l'identité canadienne-française et catholique (Lionel Groulx). On souhaite obtenir plus d'autonomie face au pouvoir fédéral au sein de la fédération canadienne dominée par les anglophones. Tout cela ne va pas inciter les Canadiens français à se préoccuper de la communauté juive, d'autant plus que l'Église catholique de cette période diffuse largement un antijudaïsme « chrétien ».

Nous sommes encore loin des idées nouvelles de Vatican II. Cet antijudaïsme est enseigné et diffusé dans les séminaires au Québec. Mais au-delà de ces préjugés anciens se développe aussi un antisémitisme virulent à l'origine de plusieurs tensions : crise des écoles juives, *numerus clausus* dans les universités, campagne « Acheter chez nous », etc., un contexte favorisé et alimenté par la propagande d'Adrien Arcand. Par ailleurs, on constate que l'ouvrage *Le protocole des sages de Sion* (faux rédigé par les services secrets sous l'Empire russe) est diffusé au Canada français, notamment par le réseau de monseigneur Benigni (voir l'ouvrage de Nina Valbousquet, *Catholique et antisémite*)¹⁰.

Dans ce contexte général du début des années 1930, il paraît peu probable de voir se créer un dialogue entre les deux communautés, isolées, concernées par leurs propres priorités. Malgré cela, quelques individus, en dehors de leur hiérarchie, vont entamer des échanges entre hommes de bonne volonté. Tout cela est le fruit du hasard, celui d'une rencontre inattendue au milieu de l'Atlantique entre deux personnalités : le père jésuite Joseph Paré et le rabbin J. Stern (en 1929, à bord du paquebot *Ausonia* de la compagnie Cunard Line). C'est à leur retour à Montréal que ces deux hommes vont se revoir et étendre ce dialogue à quelques autres personnes, par exemple le secrétaire général du Congrès juif canadien, monsieur H Caiserman, le directeur du Collège Sainte-Marie Thomas Mignault, sj et le père Valiquette, sj.

Cadre théorique

Dans une période antérieure à Vatican II, il paraît difficile de prendre comme cadre théorique les principes du dialogue interreligieux ou de l'œcuménisme. Il semble plus pertinent de parler d'un intérêt commun au dialogue et d'une certaine forme de convergence sur quelques sujets. Il faut distinguer l'œcuménisme (qui relève plutôt du dialogue ou des échanges entre les différentes confessions chrétiennes) du dialogue interreligieux (applicable aux relations entre croyants de différentes traditions religieuses, par exemple, entre Catholiques et Juifs, dans le cas qui nous importe). Le dialogue a pour objectif de favoriser les échanges entre les adeptes de différentes religions, renonçant ainsi à la prétention de la supériorité d'une religion particulière par rapport à d'autres. Pierre Ndoumaï donne une définition du dialogue : « Le terme

¹⁰ Nina Valbousquet (2020), *Catholique et antisémite, le réseau de Mgr Benigni, 1918-1934*, Rome, Europe, États-Unis, Paris CNRS Éditions] Notamment selon l'auteur de *Vérité* publiée au Québec par Louis Hacault, l'abbé J.-A. D'Amours, curé de Saint-Épiphanie (Viger) et rédacteur du bulletin paroissial *L'Ami du Clergé*, et l'abbé Huot, directeur de *La Semaine religieuse du Québec*.

“dialogue” peut être utilisé dans un sens social, politique, culturel ou religieux. Dans ce dernier cas, il sous-entend le dialogue interreligieux.¹¹ »

Du côté de l’Église, dans les années 1930, il n’y a pas encore de cadre de réflexion sur la manière d’approcher les communautés juives. Ses institutions autant que ses membres demeurent imprégnées de l’antijudaïsme traditionnel, lesquelles institutions, voient au mieux le peuple juif comme le peuple témoin des débuts du christianisme, mais en aucun cas comme étant le « grand frère » du christianisme. La théologie catholique de cette époque ne met aucunement en avant le lien entre l’Ancien Testament et le Nouveau Testament, ni la filiation entre judaïsme et christianisme. Il faudra attendre des auteurs comme Jules Isaac et son « Jésus et Israël » pour voir apparaître, après 1945, une approche plus historique du Nouveau Testament. Il est intéressant de mentionner que la plupart des définitions de ce dialogue entre les religions sont postérieures à la période étudiée, la plus pertinente étant sans doute celle donnée par le concile Vatican II : « [un] dialogue entre les chrétiens et les autres religions, réalisé dans un respect de liberté, d’ouverture, d’écoute afin d’apprendre à se connaître, à apprécier à la fois nos différences et les valeurs communes qui nous lient les uns aux autres. »

Dans son livre *Les âmes tièdes*, Nina Valbousquet écrit : « c’est ainsi qu’au XIX^e siècle, l’antijudaïsme chrétien non seulement persiste, mais est transformé en antisémitisme comme « code culturel » contre toutes les manifestations (politiques, culturelles, économiques) d’une modernisation perçue comme anti-chrétienne. Nous pourrions dire, comme Giovanni Miccoli, qu’un lien fluctuant se crée entre la tradition d’antijudaïsme chrétien et un antisémitisme européen plus moderne : une frontière poreuse faite d’emprunts réciproques.¹² » Certes, à l’époque contemporaine, l’hostilité antijuive de l’Église n’est que très rarement exprimée directement et publiquement par les papes eux-mêmes. Ce sont surtout la presse catholique et certains partis politiques se revendiquant chrétiens qui servent de canal à cette forme mixte d’antijudaïsme chrétien et d’antisémitisme.¹³ » Cette explication me paraît s’appliquer au Canada français, si on prend en considération les articles publiés par les Églises locales (par exemple la *semaine religieuse* à Québec) ou par la presse montréalaise (éditoriaux publiés par *Le Devoir* et repris par Pierre Anctil dans « À chacun ses juifs, 60 éditoriaux pour comprendre la position du *Devoir* à l’égard des juifs, 1910-1947 » (*Septentrion*, 2014), et enfin par les journaux d’Adrien Arcand. En revanche, l’Église va être

¹¹ Pierre Ndoumaï, « Justin Martyr et le dialogue interreligieux contemporain », *Laval théologique et philosophique*.

¹² Valbousquet, *op. cit.*, p. 31.

¹³ Valbousquet, *op. cit.*, p. 9.

active dans l'apostolat dirigé vers les juifs. Ainsi, le père jésuite Stéphane Valiquette, acteur du dialogue avec le rabbin Stern, est d'abord missionné à sa sortie du séminaire pour mener des actions de prosélytisme auprès des Juifs, période durant laquelle il favorise l'installation à Montréal des Sœurs de Sion, ordre créé en France par deux convertis : les frères Ratisbonne. En 1951, il préside une cérémonie de conversion à l'Oratoire Saint-Joseph¹⁴.

On trouve dans les archives du CJC (Fonds Stern) une brochure qui explique la raison pour laquelle il faut convertir les juifs. Dans *Pourquoi travailler à la conversion d'Israël* (publiée par le Comité Saint-Paul, non datée), elle indique une population de 63 937 juifs à Montréal, dont 140 convertis au catholicisme et 312 au protestantisme. Dans l'Écriture, il est écrit « Je bénirai ceux qui te béniront, Israël » (Genèse 12,3). Et encore : dans « Ceux qui t'aimeront connaîtront la prospérité » (Psaumes 121,6), Dieu n'a jamais retiré sa parole. Se dévouer à la conversion des juifs demeure un moyen très efficace pour mériter les faveurs du Cœur de son fils, mais aussi, « il est indéniable que les juifs exercent une grande influence dans le monde. Nécessairement, cette influence n'est pas chrétienne et constitue un obstacle au christianisme. Il faut les gagner à Jésus-Christ : il faut changer Saül en Paul ». Quant aux communautés juives, si l'on peut constater les premières approches et rencontres avec les milieux chrétiens, tant en Europe (notamment en France) qu'aux États-Unis, tel n'est pas le cas au Canada français.

Méthode de recherche

Ma recherche se situe à la croisée de plusieurs domaines : celui du dialogue interreligieux, de l'histoire des deux communautés étudiées et des sciences politiques, le domaine du politique étant majeur durant cette période. Mon analyse et ma réflexion s'inscrivent dans une approche historique à travers les documents trouvés dans les différentes archives, dans la compréhension du contexte propre au Canada français, de son histoire particulière, notamment celle d'une province catholique et francophone isolée dans un Canada fédéral qui lui apparaît comme hostile. Les Canadiens francophones conçoivent alors leur avenir à travers ces deux axes majeurs : la langue et la religion. Mon approche est aussi sociologique étant donné que ma recherche doit aussi permettre de comprendre ce qu'est le Québec durant cette période (ses ressorts, ses enjeux sociaux, politiques et économiques) ainsi que de saisir le poids dans la société de l'Église et de ses institutions. En ce qui a trait aux sciences politiques, elles représentent un aspect mineur,

¹⁴ Archives des jésuites au Canada, carton 2023, dossier 7231.

mais à plusieurs occasions, la question religieuse déborde ou influe sur le pouvoir politique. Tout au long des années 1930 et 1940, l'Église entretient des relations de proximité avec les dirigeants de la province¹⁵ afin de défendre son pouvoir et ses privilèges. De même, plusieurs sujets ou crises se traduiront par des échanges au Parlement ou des tentatives de réforme : la crise scolaire, l'accueil des immigrants, la répression des propos antisémites.

Ma méthode d'analyse et d'interprétation des textes étudiés est qualitative et porte sur un corpus d'archives consultées, de la littérature secondaire sur le sujet et des sujets connexes, en relation avec la question et les sous-questions de recherche. Pour l'Église, plusieurs sources ont été consultées : en premier lieu les archives du diocèse de Montréal qui ne m'ont donné accès qu'aux publications comme *La semaine religieuse de Montréal* ainsi qu'aux mandements. Les *Archives des jésuites au Canada* constituent une autre source du fait de l'implication de plusieurs de ses membres dans les premiers échanges (par exemple le père Valiquette, sj et le père Joseph Paré, sj); y sont consultables un dossier concernant le père Joseph Paré SJ et un dossier sur l'œcuménisme, ainsi que les publications de l'Ordre. Pour les Dominicains, seule leur publication est consultable (*Revue dominicaine*). Concernant les archives de la délégation apostolique à Ottawa, je n'ai pu y accéder étant donné qu'elles étaient en cours de classement par les équipes des archives vaticanes. Du fait des liens très forts entre une église ultramontaine et le Vatican, il aurait été intéressant de connaître les éventuels échanges, notamment la réponse au courrier de monseigneur Villeneuve¹⁶ (voir ci-dessous) et si le Vatican avait demandé à l'Église canadienne-française de porter assistance à l'immigration de professeurs et savants catholiques italiens convertis, comme cela fut le cas pour les États-Unis et l'Amérique du Sud.

Pour la communauté juive, les principales sources sont les archives du Congrès juif canadien Alex Dworkin (qui proposent des documents divers sur le rabbin Stern et d'autres membres actifs au sein du CJC pendant cette période, par exemple messieurs Hananiah Caiserman et David Rome). Ainsi que la Bibliothèque publique juive (qui abrite une partie des archives du Temple Emanu'El et qui propose de nombreux ouvrages à consulter en rapport avec mon sujet d'étude). Quant aux archives du rabbin Stern, elles ont été déposées à Bibliothèque et archives nationales à Ottawa. Leur consultation a confirmé les

¹⁵ Voir le livre d'Alexandre Dumas, *L'Église et la politique québécoise, de Taschereau à Duplessis*, sur les relations entre l'Église et le pouvoir politique avec notamment les premiers ministres de la province, Taschereau et Duplessis.

¹⁶ Archives du diocèse de Québec : Courrier de Mgr Villeneuve adressé au Vatican.

liens amicaux entre Stern et Paré, et surtout a apporté la preuve matérielle que les comptes-rendus des quatre réunions de l'année 1937 avaient été rédigés par H. Caiserman¹⁷.

Autre source d'informations ainsi que de compréhension de la période étudiée : les rencontres informelles avec plusieurs spécialistes de l'histoire de la communauté juive comme les professeurs Pierre Anctil, Ira Robinson, Pierre Simon Lacasse. Du côté catholique, j'ai tenu plusieurs échanges avec Jean Duhaime, responsable montréalais du dialogue judéocatholique. Malheureusement, je n'ai pas obtenu de rendez-vous avec les dirigeants actuels de l'Église montréalaise, ni avec le provincial des Jésuites.

Sur le dialogue, les acteurs de l'époque ont parfois publié leurs mémoires (par exemple le père Stéphane Valiquette, sj, le rabbin Joshua Stern), mais leur lecture n'apporte que très peu d'informations sur le dialogue des années 1930. J'ai consulté l'ouvrage du père Thomas Mignault, sj, lui-même membre actif des réunions de 1937, consacré au père Joesph Paré, sj, et celui de Messieurs David Rome et Bernard Figler sur H. Caiserman.

Plan du mémoire

Dans une première partie, il conviendra de décrire le contexte montréalais : d'une part, la pensée de l'Église, ses idées et ses directives au sujet des juifs en général (il s'agira de présenter l'antijudaïsme catholique), et d'autre part, il sera question du milieu dans lequel évolue la communauté juive et les difficultés auxquelles elle est confrontée tout au long des années 1930. Il me paraît indispensable d'expliquer le contexte de l'époque pour comprendre l'éloignement des deux communautés, et les raisons pour lesquelles ce dialogue fut difficile à établir.

Dans une deuxième partie, à partir du personnage central qu'est le rabbin Stern dans l'établissement d'un premier dialogue entre juifs et catholiques à Montréal tout au long de la période étudiée, l'objectif sera de comprendre les raisons pour lesquelles il souhaite établir ces échanges, décryptant ses motivations (notamment à travers ses publications, et autant avant qu'après sa nomination à Montréal), anticipant les actions et avec qui il les mènera. Au cœur de sa réflexion : l'antijudaïsme de l'Église serait la conséquence de son ignorance de ce qu'est le judaïsme. Il veut donc transformer la vision de l'Église, la

¹⁷ Archives Nationales, Ottawa, Fonds d'archives de Stern : MG31 F12 Volume 1.

perception de celle-ci à l'égard du judaïsme pour l'aider à sortir de son antijudaïsme. À noter que cette idée de méconnaissance sera reprise par Jules Isaac (en France) qui lui aussi veut que l'Église retourne à ses racines historiques.

Dans la troisième partie, je m'efforcerai d'identifier ses principaux interlocuteurs au sein de la communauté catholique. Du côté des catholiques, il faudra essayer de comprendre le positionnement des interlocuteurs dans l'Église, leur pouvoir et leur influence, et s'ils agissent en leur nom propre ou avec le soutien de leur hiérarchie. Ont-ils des contacts avec des catholiques en Europe, quelles sont leurs influences intellectuelles (par exemple, la lecture des œuvres de Jacques Maritain) ? À noter que la grande majorité des interlocuteurs de Stern seront des pères jésuites. Rien dans mes lectures ou recherches ne permet d'expliquer cette présence majeure. Parmi les hypothèses possibles : leur esprit d'ouverture, une culture plus vaste, et certainement leur maîtrise de la langue anglaise étant donné que Stern ne parle pas le français. Par ailleurs, il faut ici souligner que la Compagnie de Jésus est un ordre exempt, ce qui signifie qu'outre ceux de ses membres qui ont momentanément charge de paroisse et relèvent donc directement de l'évêque du lieu, les jésuites ont une latitude dans leurs actions et leurs réflexions que la plupart des clercs n'ont pas. En effet, les membres de la Compagnie sont sous l'autorité de leur supérieur local, voire de leur maître général et également, répondent directement de leur action au pape lui-même. Ceci peut expliquer que plus aisément que les membres d'autres ordres religieux et que de prêtres séculiers, des jésuites se soient intéressés et engagés dans des rencontres comme celles relatées dans ce mémoire. Dans des travaux récents, Pierre Anctil met de l'avant la question religieuse : « Le principal obstacle à des échanges plus suivis entre les deux groupes tenait plus à des questions confessionnelles que linguistique »¹⁸, illustrant l'intérêt de notre mémoire.

¹⁸ Pierre Anctil, « Complexité et foisonnement d'un rapport oblique, les Juifs face au monde francophone catholique », *Études d'histoire religieuse*, volume 81, numéros 1-2, 2015, page 141.

CHAPITRE I

JUIFS ET CATHOLIQUES À MONTRÉAL DANS LES ANNÉES 1930 : INDIFFÉRENCE, PRÉJUGÉS, OPPOSITIONS. DE L'ANTIJUDAÏSME À L'ANTISÉMITISME DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Il convient de décrire le contexte général dans lequel se situe mon étude, à savoir la ville de Montréal où la population juive représente 6 % de la population totale selon le recensement de 1931, chiffre qui a connu une forte croissance après la Première Guerre mondiale. Dans les années 1930, la communauté juive de Montréal est à la fois confrontée à la persistance d'un antijudaïsme chrétien traditionnel et très répandu au Canada français, mais aussi à un antisémitisme qui se développe dans la province, souvent inspiré de l'antisémitisme actif en Europe. D'une certaine façon, la « question juive » concerne toutes les sphères de la société : le social, l'économie, la politique, le religieux.

Après avoir décrit cet antijudaïsme, il conviendra de présenter quelques exemples de cet antisémitisme à travers des faits pertinents : la campagne « Achat chez nous », le boycottage d'un médecin juif à l'hôpital Notre-Dame. Autre fait majeur, la présence dans le débat politique (tant au gouvernement qu'au Parlement), de sujets sensibles et essentiels pour la communauté juive : la question des écoles, du travail du dimanche. La justice joue aussi un rôle dans les premières tentatives pour faire cesser les propos diffamatoires et antisémites, ainsi que son implication sur les activités du dimanche. Le contexte économique, avec la crise de 1929, ne pourra que favoriser cette fièvre antisémite, renforcée par la montée des fascismes en Europe. C'est dans ce contexte que le rabbin Stern et ses interlocuteurs catholiques vont échanger, dans un contexte au mieux d'indifférence, au pire de tensions entre les deux groupes selon les sujets abordés, freins au dialogue.

1.1 De l'antijudaïsme chrétien traditionnel à l'expression de l'antisémitisme

L'antijudaïsme est à cette époque largement diffusé dans les milieux catholiques francophones. Faisant partie intégrante de la théologie véhiculée par le Vatican et les Églises depuis de nombreux siècles, il n'est

donc pas étonnant de le retrouver dans de nombreux écrits diffusés au Canada français. Selon le professeur Ira Robinson :

L'antisémitisme se basait sur un courant chrétien prémoderne et antijudaïque, auquel s'ajoutait un aspect du racisme « scientifique » du XIXe siècle qui rendit ce courant encore plus menaçant pour les juifs. Dans ce cadre, la conversion au christianisme – qui représentait la solution prémoderne au problème juif – ne pouvait d'aucune manière éliminer le danger « racial » que les juifs représentaient¹⁹.

Le contexte général pour la communauté juive de Montréal est celui d'un antijudaïsme largement diffusé par et au sein du clergé catholique. On trouve ainsi dans les archives du diocèse de Québec²⁰, un texte daté de septembre 1934 du directeur (l'abbé Cyrille Labrecque) de *La semaine religieuse de Québec*, et ce, sous le titre *Envers les juifs* dans la rubrique « Causerie de la semaine » et sous la mention « Partie non officielle », plusieurs textes reprenant les principales thématiques de l'antijudaïsme chrétien : « Peuple choisi de Dieu, ils ont été en quelque sorte rachetés les premiers, bien qu'ils ne l'aient pas compris. ²¹ »

Cette idée d'imposer aux juifs des mesures discriminatoires, de les mettre à l'écart de la société, va hélas se retrouver aussi en Europe au moment de la publication des mesures anti-juives en Allemagne, en Italie et en France : les autorités catholiques, notamment lors de la promulgation des lois anti-juives d'octobre 1940 par le régime de Vichy, accepteront leurs conséquences, à savoir la mise à l'écart de la société française des citoyens de confession juive, au nom d'un antisémitisme acceptable, parce que non violent. Selon l'Église, on peut persécuter les juifs, cela est même légitime, pour protéger la société de leur influence. L'Église ne saisit pas, sur le moment, les conséquences de cette mise à l'écart, de l'invisibilisation des juifs : c'est la première étape avant leur déportation. Il en est de même au Canada français.

¹⁹ Pierre Anctil et Ira Robinson, *Les communautés juives de Montréal – histoire et enjeux contemporains*, Québec : Septentrion, 2004, p. 18. Mettre le titre spécifique du texte, du chapitre cité.

²⁰ Pour rappel, celles de Montréal sont inaccessibles à partir de 1923.

²¹ Suite du texte : « Une fois encore, revenons aux Juifs, engeance intéressante non moins qu'embarrassante, d'une part, il faut les traiter avec justice et charité ; d'autre part, il faut protéger les nôtres contre leurs procédés rapaces, contre leur influence corruptrice et leurs menées anti-chrétiennes. [...] Faut-il leur accorder la même confiance qu'aux chrétiens, leur concéder les mêmes franchises et les mêmes privilèges, en un mot les mettre exactement sur le même pied ? Nous ne le pensons pas. Ce serait, en vérité, bien peu sage. Infidèles, ils ne sont pas membres de notre famille. [...] À côté de leurs qualités très grandes, les Juifs ont ordinairement des défauts très graves, qui les rendent nuisibles dans une société chrétienne. Il faut donc parer aux inconvénients de leur présence et, pour y parer, les mesures d'exception deviennent assez souvent nécessaires. »

Dans son ouvrage *Le rendez-vous manqué*, Pierre Ancil écrit :

À cette époque de catastrophe imminente pour le peuple juif, les ecclésiastiques, à la suite de Drumont et Maurras, pensaient faire preuve de charité chrétienne en professant la tolérance à l'égard des juifs établis au pays, à condition que ne leur soient accordés que des droits civils résiduels et une place marginale dans le domaine des professions et métiers.

À Québec, dans un texte du père Cyrille Labrecque : « Dans tous les pays où ils réussissent à s'impatroniser, lentement parfois, sûrement toujours, ils accaparent les fonctions les plus lucratives ». Et plus loin, il écrit : « Souvent d'ailleurs les juifs sont malhonnêtes... Les juifs sont immoraux et corrupteurs, pas tous sans doute, mais en grand nombre ». Et au sujet des premières persécutions en Allemagne (nous sommes en septembre 1934), cette phrase :

[...] et voilà pourquoi, affirme-t-on, l'Allemagne rejette les juifs de son sein. Mesure extrême, trop tudesque, que nous n'oserions approuver ; mais il est d'autres moyens, qui, pour être fermes, n'entachent ni de violence ni de persécution : pourquoi les États chrétiens, s'ils ont le souci de la moralité, n'y recourent-ils pas davantage ? Qu'ils le fassent, sinon la dissolution des mœurs ne connaîtra plus de bornes²².

Ce long texte de l'abbé Labrecque suscita des réactions parmi la communauté juive ; dans son ouvrage *Le rendez-vous manqué, les juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, publié par l'IQRC en 1988, Pierre Ancil mentionne que le rabbin Stern, en février 1935, demanda une audience au cardinal Villeneuve de Québec. Il avait pour cela constitué un dossier reprenant des articles hostiles aux juifs, en particulier celui de l'abbé Labrecque mentionné ci-dessus. Selon Pierre Ancil :

En agissant ainsi, le rabbin appliquait la même stratégie que son ami Caiserman auprès de certains journalistes et politiciens francophones, qui avaient fait montre de préjugés envers la communauté juive de Montréal. L'espoir de Stern et de Caiserman reposait sur la conviction que, confrontées abruptement, mais poliment, les personnes coupables de quelque antisémitisme reconnaîtraient leurs erreurs et s'amenderaient sur le coup. Tel un enfant qui, placé devant les conséquences de ses actes et rappelé à ses responsabilités, admet ses torts, la plupart des ecclésiastiques ainsi appelés par Stern à mesurer leurs paroles et écrits au cours des années trente baissèrent pavillon et renoncèrent à aborder ce sujet du judaïsme.

Lorsque le rabbin fut reçu le 7 février 1935 au palais cardinalice par le chanoine P. Casgrain, en l'absence du cardinal Villeneuve, il engageait en réalité la première protestation formelle et globale de la communauté juive concernant les rapports entre les fidèles des deux traditions spirituelles²³.

²² *La Semaine religieuse de Québec*, numéro 4, 27 septembre 1934, p. 52 et 53.

²³ *Idem*.

Autre texte symptomatique de cet antijudaïsme chrétien, celui présenté par un futur prêtre, Eugène Morin (né le 4 mars 1914 à Saint-François de Beauceville, étudiant à l'école apostolique de Lévis et au Collège de Laval, ordonné prêtre en 1940) au cercle missionnaire du Grand Séminaire en avril 1939. Ce texte mêle à la fois des propos antisémites et des préjugés classiques de l'antijudaïsme chrétien. Quelques extraits de ce texte (dont le titre *Les juifs et leur conversion au catholicisme ; nous les retrouvons au XIXe siècle mêlés aux associations maçonniques*) informent sur sa nature et sont ainsi assez représentatifs. En voici quelques exemples : « Le recensement de 1931 donne le chiffre de 126 196 juifs résidant au Canada. Comme le fait remarquer Paul Morand, il y a bien quelques vrais Hongrois, Russes, Roumains ou Polonais en Amérique, mais en général, sous ces étiquettes européennes se cachent surtout des juifs », « Le juif est inassimilable et toute l'histoire le prouve », « Au Canada, les juifs ont accaparé les fonctions les plus lucratives et se sont glissés aux postes de commande ». On trouve aussi un classique de l'antisémitisme de l'époque, celle du judéo-bolchevisme : Eugène Morin cite M. de Vezzi pour qui sur 500 des premiers chefs soviets, il y avait 450 juifs. Ce qui est intéressant, c'est que lors d'une rencontre entre Stern et des pères jésuites, ces derniers l'interrogeront sur la forte présence de juifs au sein des instances soviétiques.

Ce qui retient aussi l'attention, c'est la bibliographie recommandée par le futur père Eugène Morin : à côté de Jacques Maritain (penseur français, lui-même protestant converti au catholicisme) qui s'intéresse au judaïsme. Marié à Raïssa Maritain, née Oumançoff, une femme juive convertie au christianisme, on trouve : *La domination juive dans le cinéma* de l'Abbé Lavergne et enfin, *Le protocole des sages de Sion* (*Nouvelle revue théologique* de janvier 1938).

Au niveau du diocèse de Montréal, la lecture de la *Semaine religieuse de Montréal* permet d'avoir un aperçu des idées de l'Église locale sur les juifs, parfois des écrits aussi virulents que ceux de Québec, mais surtout à plusieurs reprises l'affirmation de la suprématie ou de la supériorité du catholicisme sur les autres religions comparativement au judaïsme, mais aussi au protestantisme. Ainsi, dans la *Semaine* du 19 avril 1920 (dans un article intitulé *La vraie religion*) est repris un texte publié dans le journal français *La Croix* (écrit par Jean Guiraud) :

Ce bon paysan qui, avant la guerre, n'avait connu que l'Église de son village et le prône de son curé s'est trouvé pendant des mois et des années avec des protestants et des juifs. Il les a vus prier, eux aussi, au front, à l'ambulance et à l'hôpital. Il a entendu des pasteurs, des rabbins, parler, eux aussi de Dieu, du devoir [...] Et ainsi a pénétré dans son esprit cette affirmation que « toutes les religions se valent » [...] Ainsi s'est dressé

non seulement devant les élites qui y inclinent trop souvent, mais devant les masses elles-mêmes le grand danger de l'inter-confessionnalisme, vestibule de l'indifférentisme religieux.

Et de rapporter les propos de monseigneur Nègre, archevêque de Tours, dans sa lettre pastorale : Il y rappelle : « qu'il n'y a qu'une seule religion, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un seul Christ, qu'une seule Église ». Dans le même sens, les relations avec les protestants sont condamnées dans *Nos relations avec les protestants* : « Il y a des catholiques à la conscience large ou peu éclairée qui se mêlent trop aisément à la vie des protestants ; ils s'exposent à s'égarer avec eux hors de l'unique religion de Jésus-Christ : l'Église catholique romaine. Seule l'Église possède la vérité intégrale. » (18 mars 1933, signé : GP, prêtre).

Ces textes publiés par le diocèse de Montréal illustrent un repli sur la seule vraie Église, un refus d'engager un dialogue avec les autres religions. On peut aussi relever que régulièrement, la *Semaine religieuse de Montréal* reprend des articles publiés dans la presse catholique en France, ou des textes de la frange conservatrice de l'Église, par exemple comme le général de Castelnau²⁴. Dans cette logique, il n'est pas étonnant que l'Église demeure attachée à la conversion des juifs, comme en témoigne, tout au long des années 1930, la mention des « Neuvaines de messes pour la conversion du peuple d'Israël », dans la *Semaine religieuse de Montréal*²⁵.

²⁴ Général français, Édouard de Castelnau, né le 24 décembre 1851 et mort le 19 mars 1944, est un commandant de groupe d'armées et chef d'état-major des armées durant la Première Guerre mondiale. Il joue un rôle important dans la victoire française lors de la bataille de Verdun. Élu député en 1919, président de la Commission de l'armée pendant la législature, il prend ensuite la tête d'un mouvement politique confessionnel, la Fédération nationale catholique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, opposé au maréchal Pétain et au régime de Vichy, il soutient la Résistance. Il fut longtemps controversé en raison d'un catholicisme militant jugé outrancier. Les historiens modèrent sensiblement ce portrait en soulignant sa loyauté aux institutions républicaines, contestant notamment qu'il ait pu être réactionnaire (Wikipédia).

²⁵ *La Semaine religieuse de Montréal* pour les années 1930 à 1940 aux archives du diocèse de Montréal : « Cette neuvaine prend chaque année un plus grand développement dans le monde entier, et le Canada entre de plus en plus dans ce mouvement d'intercession et de réparation, dont le but est de ramener à son véritable Pasteur le peuple autrefois chéri de Dieu. » Et en 1940 : « Est-il nécessaire de signaler l'opportunité de cet Apostolat d'intercession charitable pour implorer de la miséricorde divine les grâces de Rédemption en faveur du peuple qui nous a donné le Sauveur et sa Mère. » Avec, point à relever, une mention des premières persécutions subies par les Juifs : « En ces temps où la persécution brutale livre les descendants des Patriarches aux traitements les plus inhumains, unissons-nous pour demander à Dieu [...] Que soit ôté de leurs yeux le bandeau qui leur cache la Vérité afin qu'ils reconnaissent leur Sauveur. »

L'antisémitisme se diffuse aussi au Canada français après la Première Guerre mondiale, notamment à travers la mise en circulation de l'ouvrage *Les protocoles des sages de Sion*. Nina Valbousquet, dans son ouvrage consacré au réseau mis en place par le père Benigni et son rôle actif dans la diffusion du faux « Protocole des sages de Sion », présente des preuves de sa propagation au Canada. Elle indique que la *Revue internationale des sociétés secrètes* (RISS, fondée par un prêtre, Ernest Jouin, activiste anti-judéo-maçonnique est mentionnée par la revue *La Vérité*, publiée au Québec par Louis Hacault. Nina Valbousquet signale que Benigni a des échanges avec le délégué apostolique à Ottawa (monseigneur Diomedes Falconio), et qu'au Québec, il a des contacts avec l'Abbé J-A D'Amours, curé de Saint-Épiphanie et rédacteur du bulletin paroissial *L'ami du clergé*. L'abbé y fait part de préoccupations propres au contexte local, se plaignant de l'immigration juive (« les juifs nous arrivent nombreux ») ; il met aussi en relation Benigni avec l'abbé Huot, directeur de *La semaine religieuse du Québec* (cf. texte plus bas). Huot remercie Benigni pour « ses informations précieuses » qu'il utilise directement dans son bulletin diocésain, recevant l'approbation ecclésiastique [149]. Dans son ouvrage, Nina Valbousquet apporte ainsi la preuve que l'Église va, dans certains pays ou régions comme le Canada français, être le vecteur d'importation et de diffusion du *Protocole des sages de Sion* et de ses idées nauséabondes.

Du côté des Dominicains, ordre influent au Canada français, l'on trouve un long échange, une sorte de « dispute » en 1936 (dans *La revue dominicaine*) entre Samuel S. Cohon, professeur de théologie juive au *Hebrew Union College* de Cincinnati²⁶ et le père Benoît Mailloux OP du Collège universitaire dominicain à Ottawa. Cet échange porte sur Saint-Thomas et les juifs. Ce qui nous intéresse dans ce texte, c'est la réponse du père Benoît Mailloux dans la *Revue dominicaine* de 1936²⁷.

²⁶ Le rabbin Stern y a lui-même étudié.

²⁷ Dans les archives dominicaines de Montréal, il argumente en faisant un rappel de ses écrits : « Comme la chrétienté médiévale est chose du passé, il ne faut pas chercher à la faire revivre dans toutes ses particularités ». Ce qui est notable, c'est son argumentation pour la période : « ainsi donc, dans une nouvelle chrétienté, il importera d'assurer l'orientation des activités sociales vers un pôle intégralement chrétien, et dans la mesure où les non-catholiques pourront compromettre cette orientation, dans la même mesure on devra les écarter de l'administration publique... qu'il suffise pour le moment d'affirmer que dans un pays catholique, en présence d'un candidat aux fonctions de l'État, on ne peut dans tous les cas faire abstraction de son caractère confessionnel. Le devoir de tout État qui a reçu les Juifs est de leur faire des conditions de vie sociale qui leur permettent de conserver s'ils le veulent leur nationalité. Dans un pays catholique, il faut donner aux Juifs un statut approprié pour les aider à servir l'œuvre commune, et les orienter, dans la mesure du possible, vers l'ordre social-chrétien (sic) ». On retrouve dans ce texte, à la fois l'idée de mise à l'écart des Juifs, de discrimination justifiée, l'espoir de les convertir, tout en parlant de « nationalité » et non pas de religion. Autre particularité, l'idée qu'on peut dans certaines limites intégrer les Juifs à la nation. L'auteur me paraît rejoindre, dans une certaine mesure, la laïcité à la française : vous pouvez vous intégrer dans la société, être traité en égal des autres citoyens, mais la religion

Autre influence antisémite, celle-ci propre au Canada français : la propagande diffusée par Adrien Arcand à travers ses différentes publications, notamment *Le Goglu*. Avant d’être emprisonné par le gouvernement fédéral en 1940, Adrien Arcand est un propagandiste actif au Québec pour y diffuser ses idées antisémites, à travers ses diverses publications et lors de ses assemblées. Un exemple concret de cet antisémitisme est donné par le *Catholic Register* publié en avril 1942 à Toronto (traduction, Archives CJC Alex Dworkin) :

Pour la deuxième fois dans l’espace de quelques semaines, des manifestants anti-conscriptionnistes locaux ont fait preuve d’antisémitisme. Aux deux occasions, les juifs furent insultés et la propriété juive endommagée. Nous tenons à envisager ces manifestations lamentables du point de vue de notre Foi [sic] [...] De l’antisémitisme, nous avons beaucoup à dire. Il est hideux et honteux de porter haine à une race. C’est l’antithèse de la charité et par conséquent du Christianisme [sic]. C’est le mauvais fruit des âmes perverses et des esprits vils.

De toutes les formes que prend la haine de race, la pire est celle de l’antisémitisme. Les chrétiens, comme le dit Pie-XI, sont les héritiers spirituels des juifs et un vrai catholique ne peut être antisémite.

Et l’auteur de citer l’écrivain français Léon Bloy :

S’il advenait que des gens autour de vous parlaient constamment de votre père et de votre mère avec le plus grand mépris, et les comblaient à tout moment d’insultes outrageuses, quels seraient vos sentiments ? Eh bien, voilà précisément ce que l’on fait à notre Seigneur Jésus-Christ. Nous oublions ou plutôt nous préférons ignorer que notre Seigneur était juif²⁸.

Cet antisémitisme sera condamné par quelques dignitaires catholiques.

serait du seul domaine de la vie privée. Ce modèle d’intégration eut un large succès en France au tournant du XXe siècle, la IIIe république ouvrit de nombreuses opportunités aux Français de confession juive, que ceux-ci saisirent pleinement et avec succès.

²⁸ Dans les archives jésuites (Archives des jésuites au Canada, carton 2023), un document mentionne que « *Bishop Gauthier also prepared a manifest which was published in the Canadian press. This denounced communism in no uncertain terms and expressed disapproval of the Nazi party, and its newspaper “Le raciste canadien”. He stated that no Catholic could approve of the party view of what the Nazis were doing to Catholics in Germany.* »

1.2 L'« Achat chez nous » : une campagne soutenue par l'Église

On peut aussi rappeler la campagne « l'Achat chez nous » qui recommande le boycottage des commerces tenus par des non-Canadiens français, majoritairement des juifs. Pierre Ancil a documenté la campagne menée par l'Action catholique contre le grand magasin ouvert par Maurice Pollack à Québec. Cette campagne trouvera aussi de larges échos à Montréal. Concernant l'activisme en défense de la communauté juive au Québec de Caiserman, aux côtés de Stern, on peut mentionner ce courrier trouvé aux archives du CJC (le 27 janvier 1942, Caiserman écrit au nom du Congrès juif canadien à M.F. Charpentier de l'office de la Censure) :

[...] the same people that formerly published « Le Chez-Nous », recently suppressed, are now publishing the newspaper « L'union des consommateurs canadiens-français ». You will notice they are preaching antisemitism and advocating economic separatism. These people serve the interests of the fifth columnists, and not those of this country. We trust that you will use your influence with the editors and publishers to discontinue insulting the Jewish population.

Un sujet connexe dans lequel l'Église va être un acteur très actif : la lutte contre le travail du dimanche, lequel devient aussi un sujet politique et juridique. Tout au long des années 1930, ce sujet est source de tensions entre juifs et catholiques de Montréal. L'Église entend défendre le repos dominical du jour du Seigneur, et donc interdire toutes les activités qui pourraient en éloigner ses paroissiens. Elle essaie ainsi d'empêcher les spectacles, les distractions comme le cinéma le dimanche. Mais elle va aussi s'opposer tout au long de cette période à l'ouverture des commerces tenus par des membres de la communauté juive : leurs commerces étant fermés le samedi, ils demandent à pouvoir exercer leurs activités le dimanche.

Dans son combat, il faut noter que l'Église invoque à la fois des préceptes religieux, mais l'Église pointe de plus en plus le rôle des juifs dans ces activités dominicales. Le 2 octobre 1930, sous le titre *Le travail du dimanche, autour d'une fausse manœuvre*, la *Semaine religieuse de Montréal* écrit : « Il y a quelques jours, le Comité exécutif municipal de Montréal assumait la responsabilité de permettre aux juifs de Montréal d'ouvrir leurs magasins et leurs boutiques le dimanche 21 septembre, et de passer outre à la loi qui oblige les citoyens à garder le repos dominical », « Du point de vue de la loi divine, c'était, il faut bien le dire, un manque de jugement. » L'article met donc en opposition le droit séculier du Canada et le droit divin, rappelant le caractère supérieur de la religion catholique sur toute autre tradition religieuse, du point de vue de l'Église.

À nouveau, dans la même publication, le 5 avril 1933, le père Joseph-Papin Archambault SJ écrit : « Cette année encore, une semaine consacrée à rappeler l'importance du précepte dominical aura lieu dans notre province, avec l'approbation et sous le patronage de l'épiscopat ». L'auteur fait le constat suivant : « de graves abus se sont introduits dans notre population [...] Sans doute, les conditions de l'existence elle-même ont changé, en particulier au sein des grandes villes, et elles exigent certains adoucissements à la loi. » Mais aussi : « Mais de là un petit commerce presque général [...], il y a une marge. Or, ce commerce s'étend de plus en plus. Les juifs n'y sont pas étrangers. La loi provinciale leur permet de travailler le dimanche s'ils chôment le samedi. Étrange privilège qu'ils exploitent d'ailleurs effrontément. »

En 1934, la *Ligue du dimanche* soumet à la Cour du Banc du Roi l'abrogation de l'article 7 de la législation provinciale qui permet aux juifs de travailler. Elle espère que le premier ministre Taschereau y répondra favorablement (*Semaine religieuse de Montréal*, 13 juin 1934, page 378). En 1935, ce combat se poursuit, et la *Ligue*, par la voix de son secrétaire Alphonse de la Rochelle, demande plus d'inspecteurs pour d'autres régions du Québec (*Semaine religieuse de Montréal*, page 120), tout en constatant et regrettant que théâtres et cinémas demeurent ouverts. Le rôle des commerçants juifs et à nouveau mis de l'avant : « Reste enfin le privilège accordé aux juifs. Nous pouvons établir que ceux qui s'en prévalent n'y ont pas droit, car ils travaillent le samedi comme le dimanche. Ce privilège est d'ailleurs une source de désordres, et, en outre, il est contraire à l'esprit de notre constitution. »

En 1936, la *Semaine religieuse de Montréal* publie (le 17 juin) un communiqué de la *Ligue du dimanche* : « La législature provinciale vient enfin d'abroger l'article qui permettait aux juifs de travailler le dimanche. Il a fallu des années de lutte énergique et habile pour obtenir ce redressement d'une injustice flagrante. » Et la *Semaine religieuse de Montréal* insiste : « Le privilège juif n'aurait jamais dû être inséré dans notre législation. Il était contraire à l'esprit chrétien de notre pays. »

Les usines textiles furent un des lieux de rencontres, mais surtout de confrontations et de rivalités entre syndicats « juifs » et « catholiques ». Dans son mémoire de maîtrise²⁹, Florian Alatorre traite notamment de ce sujet en affirmant :

²⁹ Florian Alatorre, *Les grèves de la Shmata 1934-1937, Étude des contradictions de genre, d'ethnicité et de classe dans le mouvement ouvrier juif à Montréal*, mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2018.

Les grèves générales de la robe déclenchées en août 1934 et avril 1937 marquent un épisode de la solidarité entre ouvriers juifs et travailleuses canadiennes-françaises. La grève de 1934 organisée par l'IUNTW (*Industrial Union of Needle Trade Workers*) rassembla 4 000 piqueteurs dans 90 établissements ; celle de 1938, plus de 5 000 grévistes.

C'est au sein du prolétariat juif que s'organise le mouvement syndical juif, dans une population issue de la zone de résidence, marquée par les persécutions antisémites sous l'Empire russe et aussi influencée par les révolutions de 1905 et 1917. Ces syndicats juifs rencontrent dans leur lutte d'autres syndicats, notamment ceux soutenus par l'Église catholique comme la *Ligue catholique ouvrière de l'industrie de l'aiguille* (LCOIA) ou la *Confédération des travailleurs catholiques du Canada* (CTCC). Sur ce terrain aussi, l'on peut mesurer l'éloignement et les oppositions entre ces deux communautés, l'Église craignant une influence juive et donc néfaste sur ces populations ouvrières catholiques. Seul point de rencontre : la commune opposition à un patronat très largement composé de capitalistes juifs.

1.3 La question scolaire : réforme des commissions scolaires, boycottage des étudiants, *numerus clausus*

Sujet emblématique des relations entre juifs et majorité catholique, il y a la question scolaire, objet ancien de tensions entre les communautés religieuses au Canada français, bien que le cadre législatif ait évolué ainsi que le contexte sociopolitique. Le cadre légal qui organise le système scolaire est l'*Education Act* de 1903 : « [...] *stated that jews should be treated in the same manner and have the same obligation and privileges as protestants in the protestant schools of Montréal* ». Cette loi provinciale accorde aux juifs (qui représentent maintenant le quart de la clientèle scolaire protestante sur l'île de Montréal) un droit de résidence conditionnel au sein du réseau et une exemption facultative de l'enseignement religieux chrétien. À nouveau en 1931, après une crise de près de dix ans qui voit la cause juive déboutée par le Conseil privé de Londres, le gouvernement du Québec vote une loi qui nie toute prétention légale de la part de la communauté juive à participer de près ou de loin à l'élaboration des politiques scolaires publiques, telles que décidées par les administrateurs catholiques ou protestants. Tolérés du côté anglo-britannique, totalement exclus des institutions d'éducation catholique pour des raisons de doctrine théologique, les juifs optent progressivement au début du siècle pour la création d'un réseau confessionnel juif séparé qu'ils doivent financer eux-mêmes³⁰.

³⁰ *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n° 289, 4^e trimestre 1990, pp. 179-187.

Au début des années 1930, cohabitent à Montréal commissions scolaires catholiques et protestantes, financées par la taxe foncière. Il existe aussi un fonds neutre qui sert à financer les écoles protestantes qui reçoivent des élèves juifs. En effet, l'Église catholique a refusé d'ouvrir ses établissements aux enfants juifs qui se retrouvent ainsi rejetés vers le système protestant et anglophone. Cette situation de fait ne peut qu'éloigner encore plus catholiques et juifs, en ajoutant à la différence de croyances, une langue différente. Cela est un frein capital à Montréal pour établir des liens entre communautés.

Tout au long de ces années, l'Église continue de s'opposer aux projets de commission scolaire juive. Comme l'écrit la *Semaine religieuse de Montréal* le 20 mars 1930, en reproduisant l'allocution de monseigneur l'archevêque-coadjuteur (prononcée à l'Oratoire le jour de la fête de saint Joseph) :

Une question s'impose en ce moment à l'attention publique et qui touche de près à des intérêts dont nous avons le droit et le devoir de nous préoccuper. Je veux parler des écoles juives. Vous savez quel est le projet soumis à nos Chambres provinciales. Il pourvoit à l'organisation pour les juifs d'un système scolaire analogue au système déjà en vigueur pour les catholiques et pour les protestants [...].

Dans un courrier adressé au premier ministre :

Nous avons un intérêt majeur à ne pas modifier la nature, la physionomie, le fonctionnement, du système d'éducation qui est en vigueur dans cette province [...] Ne pensez-vous pas, Monsieur le Ministre, qu'après avoir ménagé toutes les susceptibilités des protestants, entouré les juifs d'une sympathie absolument injustifiée, il serait bon que l'on tînt compte de la majorité catholique.

Et surtout : « Le projet de loi introduit un enseignement religieux qu'il place sur un pied d'égalité avec les deux autres, et qui n'est pas chrétien ». Mais aussi : « L'on peut penser que nos pères qui, d'un commun accord, ont voulu garder à notre province son caractère chrétien, éprouveraient quelque surprise en voyant des chrétiens et des non-chrétiens siéger ensemble dans un Conseil de l'Instruction publique. »

On peut mentionner que les juifs de Montréal sont divisés sur ce sujet, certains étant prêts à continuer à s'accommoder du système existant (la fréquentation des écoles protestantes). Ce sont les *uptowners*, les membres de la bourgeoisie juive, qui s'accommodent du système en place dans lequel étudient leurs enfants. Éduqués en anglais, ils peuvent accéder aux universités comme McGill . En phase d'assimilation à la société locale, ils préfèrent un statu quo qui leur est favorable, surtout s'ils s'éloignent de la pratique religieuse. Au contraire, les *downtowners*, les immigrants récents, encore attachés à la religion juive et à sa pratique, revendiquent de pouvoir disposer de leurs propres établissements scolaires pour transmettre

leur culture et leur religion. Finalement, rien ne changera tout au long de cette période, aucune réforme n'est acceptée, ce qui entraîne le maintien du statu quo, avec pour conséquence majeure que les élèves juifs doivent continuer à fréquenter le système protestant, facteur important d'éloignement du Canada francophone.

On retrouve cette division linguistique pour les études supérieures, mais avec un autre aspect : les étudiants canadiens craignent la concurrence des étudiants juifs et vont essayer de s'y opposer, alors même que les universités montréalaises pratiquent plus ou moins ouvertement une politique de quota pour limiter le nombre d'étudiants juifs. Ouvertes en théorie aux étudiants juifs, dans les faits aussi bien McGill que l'Université de Montréal ont mis en œuvre des *numerus clausus*, par exemple en exigeant pour les candidats juifs un niveau de notes plus élevées ou des frais de scolarité plus importants. Conséquence de ces mesures discriminatoires, le frein mis à l'accès aux études supérieures pour les étudiants juifs canadiens, mais aussi pour ceux venus des États-Unis. Autre impact : l'obligation pour les juifs éduqués de se tourner vers d'autres débouchés professionnels (commerce, industrie) et leur faible présence dans l'administration de la province.

L'un des incidents les plus connus est celui de l'Hôpital Sainte-Anne qui voit des étudiants catholiques s'opposer à la présence d'un médecin juif. La médecin Yvette Alt Miller (AISH Web)³¹ a publié un article sur ce sujet : *Montreal' Days of Shame. When 75 Doctors Went on Strike Until a Jewish Doctor Resigned*. Elle rappelle que les universités montréalaises et les écoles de médecine limitaient le nombre d'étudiants juifs. Selon les données disponibles, entre 11 % et 15 % des étudiants en médecine de McGill étaient juifs, et 6 % à l'Université de Montréal. En 1934, le docteur Samuel Rabinovitch avait terminé premier de sa promotion à l'Université de Montréal. Après avoir refusé un poste à Saint Louis et New York, voulant demeurer à Montréal, il se porte candidat à l'Hôpital Notre-Dame, alors que jusqu'alors, aucun juif n'avait été recruté par cet établissement. En février 1934, la candidature de Samuel Rabinovitch est acceptée, ce qui va provoquer des manifestations à Montréal et créer un risque de voir fermer les hôpitaux en raison de la grève des médecins catholiques, opposés à sa présence. Dans leur pétition, les étudiants exigent le renvoi de Rabinovitch parce qu'il est juif, menaçant de ne pas prendre leur poste à la rentrée de juin 1934. Au mépris de leur serment d'Hippocrate, les internes quittent l'hôpital, abandonnant ainsi leurs patients. Ils sont rejoints dans ce mouvement par les internes de quatre autres hôpitaux montréalais. Les

³¹ Consulté le 12 mars 2025.

infirmières rejoignent à leur tour le mouvement. L'Hôpital Notre-Dame refuse de céder aux menaces et au chantage. Au même moment, des internes demandent aussi le renvoi du docteur Abram Stillman de l'Hôtel-Dieu.

Finalement, le 18 juin, le docteur Rabinovitch quitte son poste, sa lettre de démission est publiée dans plusieurs journaux :

[...] In view of the serious and dangerous conditions to which the patients of Notre-Dame and other hospitals have been exposed, I feel it is my duty as a physician to tender my resignation as intern to your hospital. [...] I bemoan the fact that so many French-Canadian physicians, namely graduates, should have ignored the first duty of their oath which they have so recently taken. [...] I feel deeply grieved that the French interns have taken up a racial question where the care of the sick should be their first and only consideration.

Alors que l'Hôpital Notre-Dame avait menacé de renvoyer les grévistes à la suite de la démission de Rabinovitch, aucune sanction n'est prise. À noter que face à ce conflit, monseigneur Villeneuve va demander des instructions au Vatican. Dans un courrier daté du 15 février 1936 (archives du diocèse de Québec), le cardinal Villeneuve de Québec envoie un courrier au Vatican à destination du cardinal Nicola Canali, et dans lequel il fait mention du boycottage du docteur Rabinovitch concernant « La grève de certains internes mécontents de voir à leurs côtés des étudiants juifs ». Dans cette même correspondance, il demande des instructions à Rome : « Ces soulèvements ont été accidentels et paraissent maintenant calmés. Mais il est un sentiment sourd qui demeure, et nous éprouvons d'autant plus le besoin de connaître la pensée du Saint-Siège, que d'aucuns ont parfois menacé d'y recourir pour forcer notre action. » Les archives du diocèse de Québec ne disposent pas de la réponse de Rome.

Il faut cependant noter que le cardinal Villeneuve argumente pour justifier la présence d'étudiants juifs dans les universités, par exemple en faisant rappel des lois d'immigration, que les étudiants juifs sont citoyens canadiens, etc. Il indique aussi qu'il y a des barrières à leur entrée dans les universités parce qu'ils sont juifs (niveau d'exigences imposées, frais de scolarité), il confirme ainsi explicitement l'existence de *numerus clausus* pour les étudiants juifs à l'Université de Montréal, ce que démontre Pierre Anctil dans ses ouvrages. Finalement, le cardinal recommande la modération : « pour toutes ces raisons et dans les circonstances, il paraît plus prudent d'user de tolérance à leur égard. Les refuser absolument serait soulever un problème de race dans nos universités et qui gagnerait bientôt tout le pays ». Il est aussi assez clairvoyant sur les vraies motivations des grévistes, « D'autant plus que plusieurs de ceux qui réclament

leur ostracisation le font beaucoup moins pour des motifs de prudence morale que pour des raisons d'intérêt et d'égoïsme. »

À la lecture de ce courrier, l'on peut en conclure que le cardinal semble penser que les grèves étudiantes et le boycottage du médecin juif sont plus la conséquence d'une rivalité que d'antisémitisme ; essaie-t-il, par-là, de dédouaner les grévistes de racisme ? Mais cette peur de la « concurrence juive » est un des thèmes classiques chez les auteurs antisémites, même si elle relève du fantasme. Cependant, dans les questions posées par les pères Jésuites au rabbin Stern et à Caiserman, certaines portent sur l'importance de la présence des juifs montréalais dans certains secteurs de l'économie montréalaise, comme nous le verrons plus loin.

Sur le plan politique, si l'on constate tout au long de cette période que certaines des préoccupations de l'Église liées à la communauté juive sont mises au programme politique (comme les tentatives de réforme des commissions scolaires et travail du dimanche), l'Église essaie d'instrumentaliser le pouvoir politique pour défendre ses intérêts et conforter son pouvoir sur les masses canadiennes-françaises. Le sujet du dialogue entre les deux communautés n'apparaît pas comme un sujet d'actualité ; c'est pourquoi il est intéressant de citer le texte du discours prononcé par le député Louis Fitch lors de son entrée à l'Assemblée législative le 19 janvier 1939 (archives du Parlement, Ottawa). En effet, le député évoque clairement son appartenance à la religion juive, insistant sur la place des juifs au Canada et les droits dont ils y jouissent :

Monsieur l'Orateur, si je me permets de débiter par quelques paroles en français, tout spécialement adressées à mes collègues canadiens-français ici assemblés, c'est surtout pour deux raisons bien motivées : en premier lieu, je me fais honneur en employant la langue de Racine, Molière [...] en deuxième lieu, comme membre ainsi qu'en représentant d'une minorité de race dans cette province où nous connaissons la joie de vivre en liberté et en paix, je suis d'autant plus heureux – personnellement aussi bien qu'au nom des juifs établis dans cette province – de pouvoir laisser entrevoir à mes collègues canadiens-français les sentiments d'amitié et de cordialité qu'ont toujours abrité les membres de ma race vis-à-vis des Canadiens français. De maints côtés, les ambitions, les vœux et les idéaux les plus chéris de la race juive touchent au rêve immortel de la race canadienne-française. Comme vous, nous avons derrière nous une histoire dont les pages débordent de dévouement, de luttes et de sacrifices évoqués par l'amour indestructible de notre tradition, de notre culture, de notre foi.

Le député fait aussi mention de l'esprit de tolérance qui règne dans sa circonscription, déclarant que « Les résidents de ce comté [...] vivent côte à côte, dans l'harmonie et la paix, jouissant des mêmes droits et

possédant les mêmes obligations », et il cite aussi les propos du pape Pie-XI : « L'Église désire informer les fidèles d'un nouveau type d'idolâtrie qui menace d'amener l'Europe aux extrêmes limites de l'apostasie et de la barbarie. ³² »

Dans ce texte, Louis Fitch dresse un parallèle entre l'histoire des juifs et des Canadiens français, tous deux minoritaires et attachés à leur histoire. On retrouvera cette possibilité de rapprochement dans les années 1950-1960, avec la lutte des juifs en Palestine contre le mandat britannique et la lutte des Canadiens français contre la domination britannique³³.

En dressant le bilan de ces événements des années 1930, on trouve peu d'encouragement au dialogue, mais au contraire, on constate le passage d'un antijudaïsme catholique « traditionnel » et historique à l'expression d'un antisémitisme plus ou moins virulent qui se diffuse au Canada français. Même dans les lieux où cohabitent les membres des deux religions (universités, usines, manufactures, etc.), l'on ne trouve pas un début de dialogue, mais plutôt la manifestation de sentiments et d'actes antisémites. De plus, la peur du communisme demeure vive en Amérique du Nord, et notamment au Canada francophone comme en témoignent, pour l'Église, les très nombreux articles consacrés au régime bolchevique et à l'Union soviétique dans la *Semaine religieuse de Montréal*. Cette posture favorise ainsi la peur du « judéo-bolchevisme », trop souvent soulevé dans la presse et – on le verra plus loin – aussi dans les questionnements des pères Jésuites dans leurs échanges avec le rabbin Stern. Dans ce contexte, les prémices d'un dialogue paraissent faibles³⁴.

Mais surtout, Pierre Anctil explique le fossé qui sépare juifs et catholiques en indiquant : « Sclarisés en anglais et baignant dans une culture d'inspiration britannique, les juifs d'origine est-européenne ratèrent

³² Texte fourni par les services du parlement fédéral, à noter qu'on le retrouve aussi dans le dossier « Fitch » aux archives du Congrès Juif, mais sans mention qu'il fut prononcé au parlement.

³³ Simon Pierre Lacasse, *Les juifs et la révolution tranquille. Regards d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2022.

³⁴ Comme l'écrit Pierre Anctil (Les communautés juives de Montréal – Histoire et enjeux contemporains, sous la direction de Pierre Anctil et Ira Robinson, Éditions du Septentrion 2004), [41] : « Parmi les facteurs qui ont été les plus marquants à Montréal dans le rapport entre Juifs et francophones catholiques, il convient de situer la question scolaire. Au moment de la création du Canada moderne, le nombre de Juifs (près de mille personnes en tout) au Canada était encore trop peu élevé pour que leur présence et leur identité soit prise en compte dans les tractations politiques qui menèrent à la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique », et : « C'est ainsi que l'article 93 de la constitution de 1867 a été rédigé pour confirmer l'existence, à Montréal et au Québec, de commissions scolaires soit catholiques, soit protestantes, à l'exclusion de toute autre tradition religieuse. »

ainsi et pour longtemps un rendez-vous crucial avec la majorité francophone. Ce choix eut des répercussions durables et structurantes sur les rapports entre les deux ensembles [...]. » Les *uptowners* veulent renforcer leur intégration dans la communauté canadienne étant donné qu'en raison de leurs cursus scolaires et universitaires, ils sont plus proches des anglophones que des francophones. Quant aux immigrants de fraîche date, les *downtowners*, leurs priorités sont de se trouver du travail, de maintenir leurs traditions religieuses, mais eux aussi étant intégrés au système scolaire anglophone, le fossé va se creuser avec les Canadiens francophones. C'est dans ce cadre que va arriver à Montréal un rabbin américain et anglophone : Joshua Stern.

CHAPITRE II

LE RABBIN AMÉRICAIN LIBÉRAL À MONTRÉAL : JOSHUA STERN ET SA VOLONTÉ DE DIALOGUE AVEC LE MONDE CATHOLIQUE LOCAL

Si, aux États-Unis, des échanges et des rencontres existent et sont documentés (notamment par le rabbin Stern) entre juifs et chrétiens, catholiques et protestants, rien ne semble se passer au Canada français. C'est le rabbin Stern (dirigeant spirituel du Temple Emanu'El de tendance réformée) qui, au hasard d'une rencontre avec un père jésuite, va entamer les premiers échanges entre catholiques et juifs à Montréal. Il est accompagné dans cette démarche par Caiserman, le secrétaire général du Congrès juif canadien. Ces premières rencontres réunissent des individus, motivés, ouverts aux échanges, mais qui agissent à titre individuel. Ce sont les prémices du dialogue interreligieux entre juifs et chrétiens à Montréal.

2.1 Le Temple Emanu'El à Montréal : une communauté réformée et anglophone, mais ouverte aux autres communautés

Dans les années 1920, cette synagogue est la seule de tendance réformée établie à Montréal. Selon Ira Robinson :

En Amérique du Nord comme en Europe, les juifs avaient acquis – ou étaient en voie d'acquérir – l'égalité des droits civils et politiques vis-à-vis de l'ensemble des citoyens des pays où ils résidaient [...] Ceux-ci devaient adapter leur autonomie culturelle et communautaire aux préceptes du monde moderne, en l'occurrence le monde occidental. [...] En réponse à cette situation, des leaders juifs et des rabbins tentèrent de créer une forme d'expression judaïque basée sur une fidélité à la tradition juive qui permettrait au judaïsme de s'adapter aux exigences de la modernité, cette nouvelle interprétation du judaïsme fut nommée la Réforme³⁵.

³⁵ Pierre Ancil et Ira Robinson, *Les communautés juives de Montréal. Histoire et enjeux contemporains*, Québec : Éditions du Septentrion, 2011, p. 37.

Cette forme nouvelle de judaïsme est d'abord apparue en Allemagne au début du XIXe siècle, s'inspirant d'abord de la réforme protestante (prières dans la langue locale, services religieux plus courts, abandon de certaines traditions), puis elle se développe ensuite aux États-Unis dans les années 1850. Plusieurs membres de la communauté montréalaise espéraient que leurs rabbins adaptent le rituel, les pratiques à l'époque. C'est ainsi qu'est fondée en 1882 la congrégation réformée « Temple Emanu'El » inspirée par le judaïsme réformé des États-Unis.

2.2 Qui est le rabbin Stern ?

Le rabbin Joshua Stern est né à Eragoly (en Lituanie) le 24 avril 1897. Dans ses mémoires rédigées avec Kenneth Irving Cleator (*Harry Joshua Stern, a Rabbi's Journey*, publié en 1981 à New York par Bloch Publishing Company et disponible à la Bibliothèque publique de Montréal), il décrit dans le premier chapitre la condition juive en Lituanie :

Jews living in Lithuania at the end of the nineteenth century were not its favourite people. The nation was under Russian rule and antisemitism was rampant. Discrimination against Jews was particularly evident in the work they were and were not permitted to do. A few had permission to own and operate farms, the nation's biggest industry. None were allowed to engage industrial development which was beginning to grow. Jews were limited to small businesses [...] They were also compelled to live in what were called Pale Settlements which were analogous to the medieval Jewish ghettos... Pale Settlement was a village or town inhabited only by Jews.

À lire cette description, l'on peut imaginer le choc brutal que fut pour lui et sa famille leur installation dans une ville aux États-Unis. En effet, son père, malheureux dans sa vie en Lituanie et ayant l'ambition de proposer une meilleure vie aux siens, prendra la décision de partir en 1906. Il arrivera à Steubenville où résident déjà de nombreux juifs originaires de Lituanie, notamment des membres de sa famille. Joshua Stern partira, pour sa part, en 1908 avec sa mère « *my Mutter* » et ses sœurs Ida, Mary et Bessie.

En Lituanie, Stern a fréquenté un *cheder*, c'est-à-dire une école juive traditionnelle dans les communautés juives de la zone de résidence. Il y reçoit une éducation religieuse, mais surtout y apprend à lire, à écrire, à poser des questions. Dans ses mémoires, il indique :

In Lithuania I attended a Cheder which was an elementary Hebrew school with a long history in Jewish life. I was taught by the rebbe or teacher in his own home and the textbook was the Hebrew Bible. It was the only school I attended in my boyhood. [...]

It was a wonderful learning experience and made me proud to be a Jewish boy in those days.

Après sa graduation en 1916 aux États-Unis, sur les conseils de Robert Erwin (un proche de sa famille), Stern décide de devenir rabbin et choisit de partir étudier au *Hebrew Union College* à Cincinnati, là où tous les rabbins « réformés » (libéraux) sont formés. Selon son biographe, ce fut plus un choix de facilité (Cincinnati étant situé à 400 kilomètres de Steubenville) que par conviction théologique. Questionné par le comité d'admission, il répondra en effet : « *Because it is near my home* ». C'est durant ses études qu'il va découvrir le sionisme, il participera à un groupe sioniste du *Collège*. Il reçoit son diplôme de rabbin le 10 juin 1922, et est ordonné rabbin à 26 ans par le docteur Julian Morgenstern, président du *Hebrew Union College*. La même année, son premier poste est à Union Town (en Pennsylvanie), une ville minière (charbon) qui regroupe dix-neuf familles juives à la synagogue réformée. Dans son ouvrage, Stern mentionne que la ville comptait deux synagogues, de nombreuses églises (orthodoxes, protestantes, catholiques) et quelques sectes. Dès cette période, Stern souhaite former des juifs « fiers de leur identité », mais aussi se rapprocher des chrétiens. Il organise des cours d'hébreu et de littérature dans une église, avec la volonté de développer les relations entre les différentes communautés. Il sera aussi confronté au sujet des conversions lors de la visite dans sa ville d'un juif russe converti. Stern dira alors « *I want my fellow Christians to know that such a Jewish Christian is neither good Jew nor good Christian.* »

Une fois installé à Montréal, Stern publiera un texte sur le sujet des mariages mixtes, posant la question des motifs ou raisons de ces unions. Il aura aussi à gérer la question du prosélytisme chrétien à Montréal, notamment avec son ami le père Valiquette en charge de l'apostolat. Durant tout l'entre-deux-guerres, l'Église catholique demeure active dans sa volonté de convertir les juifs ; l'apostolat demeure très présent dans les sermons, les textes publiés dans *La semaine religieuse de Montréal*. Ce qui est assez surprenant en contexte d'antijudaïsme et d'antisémitisme, c'est de constater que le rabbin Stern lui-même, comme chef spirituel du Temple Emanu'El, réalisera des conversions au judaïsme. En effet, dans les archives du Temple Emanu'El (déposées à la Bibliothèque publique juive, BPJ), l'on trouve un dossier avec les doubles des certificats de conversion délivrés par le rabbin Stern dans les années 1930. Mais l'on ne trouve, hélas, pas de précisions sur le contexte des conversions : impossible de savoir si les personnes changent de religion par conviction ou pour des raisons de convenance, souvent dans le cadre d'un mariage avec un conjoint non juif. Il faut souligner que les communautés réformées ont été et sont encore aujourd'hui les plus souples et ouvertes aux personnes qui souhaitent se convertir, à l'opposé du judaïsme orthodoxe.

Un élément important dans la pensée et les réflexions de Stern lorsqu'il est aux États-Unis a été son approche des communautés chrétiennes. Ainsi, avant de présenter ce que furent ses échanges à Montréal, il est utile de revenir sur son action aux États-Unis, ses écrits et ses réflexions.

2.3 Stern et les chrétiens aux États-Unis : ses premières actions pour établir un dialogue entre les religions

Avant de rejoindre à Montréal la communauté du Temple Emanu'El en 1927, Stern engage des échanges avec les chrétiens américains. C'est aux États-Unis que le rabbin Joshua Stern développe ses réflexions autour du dialogue. Dans ce contexte, qui concerne autant les protestants que les catholiques, il rédige un premier fascicule (voir ci-dessous) qui présente ses idées. Au cœur de sa réflexion : l'antijudaïsme de l'Église serait la conséquence de son ignorance de ce qu'est le judaïsme. Stern veut donc transformer la vision de l'Église, sa perception du judaïsme, pour l'aider à sortir de son antijudaïsme. À noter que cette idée de méconnaissance sera reprise par Jules Isaac (en France) qui lui aussi veut que l'Église retourne à ses racines historiques. Pourquoi ? Comme pour le racisme, l'antisémitisme est une forme d'expression de la haine de l'autre. Pour Stern comme pour Jules Isaac, l'antisémitisme est souvent le fruit, la conséquence de la non-connaissance du judaïsme. Avant Jules Isaac et Vatican II, le rabbin Stern souhaite faire connaître et expliquer ce qu'est le judaïsme aux non juifs. C'est l'un des moyens utilisés pour déconstruire les préjugés. À Union Town, Stern participe activement aux activités d'une association, regroupant des responsables religieux des différentes confessions, *The Ministerial Association of Uniontown*. Il est important, dans le cadre de ce travail, de mentionner ces écrits.

Tout au long de ses fonctions rabbiniques aux États-Unis, le rabbin J. Stern publia plusieurs brochures, certaines d'entre elles seront publiées à nouveau après sa prise de fonction au Temple Emanu'El de Montréal. Ces publications nous donnent un premier aperçu des réflexions et idées de Stern sur les raisons d'engager un dialogue avec les chrétiens, et dont l'axe majeur fut d'expliquer le judaïsme aux chrétiens et de revenir à l'essence des premiers textes. Ces textes nous permettent de mieux comprendre la pensée de Stern, ses idées et ses objectifs à l'égard des non-juifs. Le premier écrit est *Jew and Christian by rabbi Harry J. Stern* publié une première fois par *The News Standard Uniontown PA* et republié en 1937 à Montréal par *The City Printing Co.* C'est cette dernière édition que j'ai trouvée aux Archives Alex Dworkin du CJC à Montréal. En deuxième page, deux courts textes (nommément : « *Inscribed With Affection to the Jews and Christians of Uniontown, Pennsylvania* » et « *On the Eve of my Departure for Temple Emanu-El,*

Montréal, Canada, June 1927 ») qui nous rappellent le lieu et le contexte de la première publication : des textes rédigés dans le cadre de ses relations aux États-Unis, juste avant son départ pour Montréal. Dans la brochure *Jew and Christian*, on trouve le texte de son discours prononcé dans plusieurs églises : « *Good Will Between Jew and Christian* ». Il y rappelle la réunion organisée à *Washington*, laquelle rassembla des membres du *Federal Council of the Churches of Christ in America* ainsi que de la *Central Conference of American Rabbis* « *to create, plan and foster a better understanding between the Synagogue and the Church.* »

On comprend ainsi qu'avant son arrivée à Montréal, le rabbin Stern a été fortement impliqué dans les échanges avec les chrétiens aux États-Unis, et que de ce fait, il ne put que vouloir entamer des échanges similaires à Montréal, mais dans un environnement très différent et sans nul doute moins favorable que celui des États-Unis. Tant les Juifs de Montréal que les Catholiques n'ont pas la même attention pour ce sujet ni la même appétence. En effet, l'on constate qu'aux États-Unis, les premières rencontres apparaissent comme fructueuses et porteuses d'espoir pour instaurer un dialogue entre les communautés. Ainsi en va-t-il de la conférence de Washington. Les objectifs de cette conférence nous éclairent sur les finalités recherchées par ses participants :

1. The purpose of our committees is to promote mutual understanding and good will in the place of suspicion, and it will in the entire range of our inter religious and social relationships. 2. Because of our mutual respect for the integrity of each other's religion and our desire that each faith shall enjoy the fullest opportunity for its development and enrichment of these committees have no proselytizing purpose. 3. We realize, further, that we best reveal our fellowship by practical co-operation in common tasks, and it is our endeavor to formulate a program by which to realize the high purpose and noble endeavors of mutual good will and helpfulness.

Encore plus important, dans le même texte, Stern pose la question des origines de l'opposition, du conflit entre juifs et chrétiens : « *What has been the cause of misunderstanding between the Christian and the Jew ? The word "prejudice" answers our question.* » Selon Stern, le préjudice majeur subi par les juifs est d'ordre théologique : « *The Jew is the Christ-Killer ; he is the rejected one* ». Stern souhaite que l'enseignement soit modifié parce qu'il est important que les jeunes ne soient pas conditionnés dès leur plus jeune âge par ce préjugé : « *Little children in the Sunday Schools must be taught the truth. Let not the minds of these innocent little ones be poisoned by such doctrine. It is against the very spirit of Christianity and the teachings of Jesus.* » On retrouvera les mêmes idées chez Jules Isaac et la même volonté de faire évoluer l'enseignement de l'Église lors du Concile Vatican II. Plus loin dans son sermon, Stern écrit :

As a matter of fact, the Jews are not Christ-killers. They had no reason in the world to put Jesus to death. He practiced the faith of his fathers. He came not to destroy the law but to uphold it. He observed the Jewish feasts and festivals, as evidenced by Passover supper. And Jesus knew nothing about such doctrines as Trinity, Virgin Birth, Original Sin, Infant Damnation ... These are all creations of Churchianity.

Et plus important, il déclare :

There will never exist good between Christian and Jew until the church changes its theology until Christians become true followers of Jesus, the Jew. The leaders of the church must have the courage to revise those theological postulates which preclude amity between Jew and Christian.

Ses idées sont claires, les objectifs bien définis. Il reste à les mettre en œuvre dans le contexte de Montréal et du Canada français.

2.4 L'arrivée du rabbin J. Stern à Montréal : un homme d'action et de dialogue

En 1927, le Temple Emanu'El réunit une centaine de familles ; son leader spirituel (le rabbin Herbert Samuel) étant décédé, la communauté lui cherche un successeur. Le rabbin Stern va lui être recommandé par un ancien camarade de classe du *Hebrew Union College* : le rabbin Ferdinand Isserman installé à Toronto.

À son arrivée à Montréal, Stern rejoint une communauté « réformée », anglophone, ashkénaze, établie dans l'ouest immédiat de l'île (nommément à Westmount). Cette communauté regroupe principalement des juifs établis, un groupe minoritaire, que Pierre Anctil nomme les *uptowners*. Stern est officiellement intronisé lors du shabbat du 16 septembre 1927, commençant une carrière de 45 années au Temple Emanu'El. Un grand nombre de juifs qui vivent à Montréal sont des immigrants de fraîche date ou des représentants de la deuxième génération dont la langue reste le yiddish. Ceux-ci (les *downtowners* selon Pierre Anctil) sont majoritairement installés autour du boulevard Saint-Laurent³⁶.

³⁶ Dans ses ouvrages Pierre Anctil, distingue et oppose parfois, les « *uptowners* », les juifs ashkénazes, anglophones, qui ont quitté le quartier du boulevard Saint-Laurent du fait de leur réussite économique et qui essayent de s'intégrer dans la société canadienne anglophone, et les « *downtowners* », les juifs récemment immigrés, ne parlant souvent que le yiddish et qui se sont installés autour du boulevard Saint-Laurent, réceptacle au cours du temps des nouveaux immigrants.

À noter que le Rabbin Stern, s'il ne parle ni ne maîtrise la langue française, parle le yiddish, ce qui pourrait lui permettre d'échanger avec les populations juives récemment arrivées à Montréal. Par contre, sa non-maîtrise de la langue française demeure un obstacle et l'éloigne des catholiques francophiles. Malgré cette distance avec la population canadienne-française, par le fruit du hasard, le rabbin Stern va rencontrer un jésuite : le père Joseph Paré, sj. Cette rencontre marque le point de départ de futures rencontres.

2.5 Une improbable rencontre sur un paquebot s'avère le point de départ des échanges entre juifs et catholiques

C'est une rencontre décisive pour établir les premiers liens avec des Canadiens catholiques. À l'été 1929, le rabbin Stern séjourne à bord du paquebot *Ausonia* avec un groupe de jeunes du Temple Emanu'El et quelques adultes pour se rendre en Palestine (alors sous mandat britannique) via l'Italie. La cabine à côté de la sienne est occupée par le père Joseph Paré SJ qui pour sa part encadret un groupe d'étudiants du Collège Sainte-Marie, pour un voyage en Italie. Les deux hommes entament alors un premier échange. Stern indique dans ses mémoires :

I arranged for my boys to meet Father Paré's group at lunch one Friday. I discovered that the ship's steward had prepared meat sandwiches which the Roman Catholics could not eat in view of their church's rule of meatless Fridays. So, I requested that he substitute cheese sandwiches, which he did, and we had a fine time together.

2.6 Les premières suites de cette rencontre inattendue

Cependant, l'on ne trouve dans les archives consultées ou les ouvrages lus que quelques échanges ponctuels, notamment en 1934 alors que Stern essaie de mettre en garde les autorités religieuses devant la montée de l'antisémitisme au Canada français, notamment la distribution de propagande nazie dans des Églises (*Archives des jésuites au Canada*, dossier J. Paré, carton 2023 : « *Draft : Public Relations Work of the Jewish-relationship Committee Under the Leadership of Rabbi Harry J. Stern* »). Ce même document mentionne les actions ponctuelles de Stern auprès des autorités religieuses tant catholiques que protestantes, mais aussi auprès de la presse. Par contre, aucune trace de rencontres formelles entre juifs et catholiques à Montréal tout au long de cette période. Mais depuis 1919, un activiste essaie d'agir auprès des Canadiens francophones, des Églises et de la presse : Hananiah Meir Caiserman. Celui-ci

demeurera présent tout au long des années 1930 aux côtés de Stern dans ses rencontres avec les catholiques locaux.

En effet, dès ses premiers contacts avec des membres de l'Église, le rabbin Stern est accompagné dans ces démarches par le secrétaire général du Congrès juif canadien Hananiah Meir Caiserman. Bernard Figler et David Rome lui ont d'ailleurs consacré une biographie (1962). Il est né en Roumanie en mars 1884 à Piatra Neamț, dans les Carpates, où les juifs vivaient dans le monde rural. Comme la plupart des enfants juifs de cette époque, Caiserman entre au « *cheder* », à l'âge de quatre ans. Son père était un homme religieux, pieux, dévoué à sa communauté dont il sera le *gabbai*³⁷ dans sa ville de Roumanie, puis à Montréal. Après des études à Bucarest, Caiserman va rejoindre sa famille à Montréal en 1910, y travaillant d'abord avec son frère dans une manufacture de vêtements. Caiserman fréquente assidûment la Librairie Elstein sur la rue Ontario, lieu de rencontre de l'intelligentsia radicale, puis il s'engage pour améliorer les conditions de travail dans les usines et prend la direction du syndicat des tailleurs en 1912, agissant en tant que membre très actif au sein de la *Amalgamated Clothing Workers Union*. Il contribue aussi au journal yiddish *Jewish Daily Eagle* et soumet des articles à la presse juive anglophone. Caiserman a aussi un engagement politique pour le « *Poale Zion* », et il se présente aux élections d'avril 1914 dans la circonscription de Saint-Louis où il est largement battu. Son histoire personnelle nous est connue grâce à l'ouvrage de Bernard Figler et David Rome³⁸, ce dernier ayant été son collègue au *Congrès juif canadien*, publié pour rendre hommage à Caiserman et à ses activités, à son implication constante dans la vie juive montréalaise. L'intérêt de cet ouvrage, au-delà de nous conter l'histoire et le parcours de H. Caiserman, est qu'il nous informe aussi au sujet des actions que celui-ci a menées auprès des autorités catholiques. Ainsi, les deux auteurs affirment que dans ses mémoires...

Caiserman recalled on another occasion : for a number of years we sent various pamphlets books and documents to Cardinal Villeneuve of Quebec, but never received an acknowledgement. Shortly before the Second World War in the absence of the Cardinal in Rome, his official journal, «La semaine religieuse», published an antisemitic article, I waited until the Cardinal returned and wrote him, complaining that an official of the church should write such a biased article. The editor of the

³⁷ Le *gabbai* est un homme s'occupant de la synagogue et de ce qu'il s'y passe. C'est une personne qui aide d'une manière ou d'une autre à la gestion des services de la synagogue. Vient de l'araméen, signifiant à l'époque talmudique, la personne chargée des taxes, de la charité (Wikipédia).

³⁸ Bernard Figler et David Rome (1962), *Hananiah Meir Caiserman : A biography*, Montréal : Northern Printing and Lithographing Co.

«Semaine Religieuse» wrote me immediately apologizing for the article and giving his assurance that this would not recur³⁹.

Autre passage d'intérêt pour notre étude, les auteurs mentionnent que selon Caiserman, le mouvement pour une meilleure compréhension avec l'Église catholique est plus délicat, et le rabbin Stern initie un programme d'éducation et de contacts avec les membres de l'Église catholique romaine. Il va aussi décrire le premier chapitre de la coopération entre juifs et catholiques : *« In 1936 and 1937 the first attempts were made by Rabbi H.J. Stern and the Congress to establish contact with Catholics to create a better relationship with the organized Jewish community of Canada.⁴⁰ »*

Caiserman rejoint le *Congrès juif canadien* comme secrétaire général en 1919, puis il retrouve ce poste quand le CJC redémarre ses activités en 1934, fonction qu'il occupera jusqu'à son décès en 1950. animateur du CJC, l'activiste politique Caiserman n'hésite pas à s'engager pour défendre la communauté juive face aux nombreuses attaques qu'elle subit de la part de la presse, de quelques hommes politiques, mais aussi de membres de l'Église. Étant donné que Caiserman pratique le français, il est d'autant plus à l'aise pour écrire aux auteurs de ces articles ou déclarations. Son combat est plus politique. Dans son ouvrage, Simon-Pierre Lacasse évoque dans plusieurs passages H. Meir Caiserman. Membre fondateur du *Congrès juif canadien*, il est responsable des relations avec les journalistes à travers le Canada, et donc confronté aux articles antisémites. Sa maîtrise, quoiqu'imparfaite, de la langue française lui suffit cependant pour agir auprès des journaux francophones.

Caiserman, tout au long de sa carrière au Congrès juif canadien, est un secrétaire général très actif, tant dans la gestion de l'institution que dans les activités politiques du Congrès. C'est un véritable activiste, engagé dans la lutte pour défendre les droits de la communauté juive, pour contrer les attaques antisémites, et dans le cadre de cette étude, on ne peut qu'apprécier son implication permanente et constante auprès du rabbin Stern dans ses rencontres avec les catholiques.

Le Congrès juif canadien est fondé en 1919, et avec comme président Lyon Cohen, H. Caiserman en est le secrétaire général. Un de ses objectifs est de mobiliser la communauté pour appuyer, à la conférence de Paix de Versailles et à la Société des Nations, la création d'un foyer national juif et pour que les pays créés

³⁹ *Idem*, p. 247.

⁴⁰ *Idem*, p. 248.

en Europe de l'Est respectent les droits des minorités juives. En 1934, le CJC lève des fonds pour aider les réfugiés juifs, combattre l'antisémitisme et boycotter différents produits importés d'Allemagne. En 1940, lorsque le gouvernement britannique décide d'interner les citoyens allemands résidant sur son territoire (y compris des personnes juives), 2 300 sont transférés au Canada. La moitié reste au Canada avec l'aide du CJC qui leur obtient un statut d'immigrant légal. Le CJC réussit à faire venir au Canada des réfugiés juifs depuis Tanger, l'Espagne, le Portugal et Shanghai. Malheureusement, il ne peut faire sortir de France 1 000 orphelins arrêtés avant leur départ. Au-delà des actions menées par Caiserman et Stern, quelques élus juifs s'engagent dans la bataille pour l'école juive, et pour faire adopter une loi qui condamnerait les propos antisémites. Ils échoueront.

Après 1945, le rabbin Stern devient un représentant emblématique de la communauté juive de Montréal, agissant souvent comme le représentant de celle-ci auprès des autorités politiques. Impliqué dans les activités communautaires, Stern continue d'animer sa communauté tout en participant aux échanges croissants avec les catholiques. Si cette rencontre transatlantique de 1929 entre le rabbin Stern et le père Joseph Paré, sj, est le point de départ des échanges et des prémices d'un dialogue, il apparaît, à la lecture des archives, que Joseph Paré va jusqu'en 1937 être le principal, sinon l'unique représentant du catholicisme canadien francophone à avoir des échanges réguliers avec le rabbin Stern. Mais il nous apparaît bien isolé : ce n'est qu'en 1937 qu'on trouve les traces d'échanges regroupant des individus au-delà du seul père Paré, sj, du rabbin Stern et de Caiserman. D'autres responsables catholiques vont participer, à titre individuel, à quatre réunions durant l'année 1937 à Montréal. Ces rencontres constituent la matière de notre *Chapitre III*.

CHAPITRE III

LES INTERLOCUTEURS DU RABBIN STERN : PRINCIPALEMENT DES PRÊTRES JÉSUITES ENGAGÉS À TITRE PERSONNEL DANS LES PREMIERS ÉCHANGES

Du côté des catholiques, il faut comprendre le positionnement des interlocuteurs dans l'Église, leur pouvoir et leur influence, s'ils agissent en leur nom propre ou avec le soutien de leur hiérarchie. Ont-ils des contacts avec des catholiques en Europe ? Quelles sont leurs influences intellectuelles (par exemple, la lecture des œuvres de Jacques Maritain) ? À noter que la grande majorité des interlocuteurs de Stern sont des pères jésuites. Rien dans mes lectures ou recherches ne permet d'expliquer cette présence majeure, mais parmi les hypothèses possibles : leur esprit d'ouverture, une culture plus vaste, et certainement, leur maîtrise de la langue anglaise, car Stern ne parle pas le français.

3.1 Des jésuites engagés – par hasard ? – dans les prémices du dialogue...

Qui sont les quelques membres de l'Église catholique qui acceptent de rencontrer et d'échanger avec le rabbin Stern et Caiserman ? Quelles sont leurs motivations et leurs préoccupations ? La plupart des interlocuteurs de Stern lors des rencontres de l'année 1937 sont des pères jésuites. Comment expliquer cela ? Par l'esprit de curiosité des jésuites et leur éducation, une ouverture au monde importante vient-elle du fait de leurs activités missionnaires ? Autre facteur : les pères jésuites, même si ce sont des Canadiens francophones, par leur formation, maîtrisent et pratiquent l'anglais. Cela est un point important face à une communauté juive anglophone et à un rabbin Stern qui, étant formé aux États-Unis, n'a pas appris le français. Il est important de souligner la faiblesse des archives. D'une part, les différents acteurs du côté catholique agissent à titre personnel, sans doute sans en informer leur hiérarchie, ce qui pourrait expliquer le fait que les archives des diocèses ou des Jésuites ne proposent que fort peu de documents. D'autre part, le caractère privé de ces archives, du fait des lois québécoises et des congrégations, rend difficile leur éventuel accès.

Le père Joseph Paré : d'une rencontre improbable à des relations amicales

Pour le père Joseph Paré, sj, que Stern a rencontré la première fois en 1929, et qui le met en relation avec d'autres catholiques montréalais, l'on dispose de l'ouvrage *Le père Joseph Paré de la Compagnie de Jésus*⁴¹. Le père Joseph Paré est né à Deschambault le 26 février 1882, baptisé le même jour, membre d'une fratrie de dix-sept enfants, et il décède à Montréal le 6 novembre 1955. Éduqué au pensionnat de la maison mère des Sœurs de la Charité de 1888 à 1894, puis à Saint-Anne-de-la-Pocatière, il est considéré comme un bon élève. Il rejoint alors le Collège Sainte-Marie tenu par les Jésuites. Novice en 1901 au Sault-au-Récollet, il prononce ses derniers vœux le 2 février 1921 à Québec. Selon le père Thomas Mignault, sj, Paré est un éducateur occupant différentes fonctions de 1905 à 1952, et ce, tant à Sainte-Marie qu'à Brébeuf.

Dans cet ouvrage, Thomas Mignault rapporte les circonstances de la rencontre de 1929 avec le rabbin Joshua Stern :

En cette même année 1929, le père Paré conduisit à Rome un pèlerinage de douze élèves de nos collèges, pour les fêtes jubilaires de Pie-XI. Sur l'Ausonia, où ces jeunes avaient pris place, se trouvaient des jeunes israélites, sous la direction du rabbin Harry-S. Stern, du temple Emanu'El de Westmount. Le jésuite et le rabbin devinrent amis et les deux groupes de jeunes fraternisèrent à la grande édification des passagers. Il y eut réunions de folklore et repas fraternel. Par la suite, le père Paré n'a cessé de travailler à des rencontres et à des amitiés judéo-chrétiennes. Et le rabbin Stern, dans un remarquable article qu'il a consacré au père Paré dans le *Canadian Jewish Chronicle* du 18 novembre 1955, signale « le grand vide » causé dans la vie religieuse du Canada par la mort de ce prédicateur de la vraie fraternité entre chrétiens et israélites⁴².

Concernant le père Paré, sj, au-delà de sa participation active aux réunions avec le rabbin Stern et H. Caiserman, il entretiendra des relations amicales avec le rabbin Stern tout au long de sa vie. Il a aussi l'occasion de s'engager : on lui attribue la paternité d'un texte de condamnation et de réfutation des *Protocoles des sages de Sion* (*Archives des jésuites au Canada*), soit une lettre du lecteur publiée par le journal *Le Devoir* du 15 mars 1938 dont nous reproduisons ici un extrait pour donner une idée de sa teneur :

⁴¹ Rédigé par le père Thomas Mignault, sj, paru en mars-avril 1956 dans la revue *L'œuvre des tracts* publiée à Montréal et disponible sur le site Web de la BANQ.

⁴² Mignault, 1956, p. 9.

Lettre au Devoir. À propos de Protocoles. Monsieur le rédacteur, beaucoup de vos lecteurs connaissent sans doute le livre intitulé *Les protocoles des sages de Sion*, exposé d'un prétendu vaste plan des juifs pour dominer le monde. Hitler lui-même, dans son livre, *Mein Kampf*, invoque les Protocoles pour justifier ses mesures d'exception contre les juifs.

De même, l'auteur d'un livre de chez nous (nommément *La Réponse de la race*) publie en résumé les vingt-deux résolutions des Protocoles. Et beaucoup de jeunes de l'époque s'appuient sur ce livre pour publier qu'il faut persécuter les juifs :

Or, j'attire votre attention, Monsieur le Rédacteur, sur un solide article du père Pierre Charles SJ, article paru dans le numéro de janvier 1938 de la *Nouvelle Revue théologique*, de Louvain, pages 56 à 76. L'auteur prouve, en s'appuyant sur les pièces d'un long procès plaidé en Suisse, de 1934 à 1937, que ce livre n'est qu'un faux et n'a aucune valeur. La preuve de ceci est irréfutable [...] Libre à chacun de penser ce qu'il veut ou ce qu'il peut sur la question des juifs, mais on ne doit chercher la vérité qu'à des sources sûres. Il est désormais certain que les Protocoles ne sont pas un document dont les juifs soient les auteurs et qu'ils ne contiennent aucune vérité.

Le fait qu'un prêtre jésuite, même de façon anonyme, prenne la plume dans le plus important quotidien de Montréal pour s'opposer à un ouvrage antisémite démontre une évolution majeure pour un membre de l'Église. Impossible de savoir par quel moyen il arrive à publier ce texte, ni quelles sources il a utilisées pour démontrer que c'est un faux. Sont-ce des documents fournis par le *Congrès juif*, des articles parus dans les publications catholiques en France ? C'est la marque d'un esprit libre, attaché à la vérité. Dans ses mémoires, Stern parle de ses relations avec le père Paré, mais hélas, sans préciser les dates des différents événements :

Later, after their return to Montreal, Fr Paré invited Rabbi Stern to meet with some students of Collège Sainte-Marie and to talk about Judaism ». « On another occasion, Fr Paré took a group of University of Montreal students to talk with the rabbi about Christian-Jewish relations. The meeting took place in the rabbi's study and he remembers it vividly. It was a no-hold-barred' event and any question or observation was allowed [...] Isn't it true, asked one of the students, that Jews are encouraged in Talmudic teaching to cheat Gentiles ? The rabbi went to a bookshelf and pulled out "Every Man's Talmud" edited by Rabbi Abraham Cohen [...] There I read : It is a great transgression to cheat a fellow Jew but a double transgression when one attempts to cheat a non-jew [...] Fr Paré was also instrumental in arranging a meeting between Rabbi Stern and a group of leading French-Canadians for purposes of discussing Christian-Jews relations. The rabbi recalls talking about his visit to the Soviet Union and referring to persecution of Christians and Jews there. One man in the group asked somewhat facetiously. "Isn't it true that Trotsky is a Jew ?" The Rabbi replied, "So was Jesus of Nazareth". The friendship between the rabbi and the priest enabled them to reach a deeper understanding of their respective faiths [...] Father Paré was

instrumental in arranging for the publication, in French, of Rabbi Stern's tribute to Pope Pius XI (98-99).

Autre document dans les archives Paré : un projet de « Public Relations Work of the Jewish Christian Relationship Committee

Après les rencontres de 1937, dans ces mêmes archives, on trouve la mention d'une réunion, le 24 février 1938, entre le rabbin Stern et les pères Joseph Paré et Thomas Mignault. Lors de cette rencontre, les deux jésuites déclarent que le fascisme au Québec n'est pas un allié de l'Église catholique. Joseph Paré ajoute que le conseil des évêques a refusé d'apporter son soutien au mouvement fasciste d'Adrien Arcand. À la demande du rabbin Stern que l'Église fasse une déclaration publique en ce sens, il lui est répondu que l'Église est contre le fascisme, mais ne pense pas utile de faire une déclaration pour le moment. Autre confrontation, le 8 mars 1938, Stern échange avec des étudiants du club de monseigneur Gauthier. Parmi les questions posées, celle-ci : « *Is it true, that from the Jewish point of view it is meritious to cheat the non jews ?* » Stern répond, mentionnant la Tossefta, chapter X/k5 « *It is more serious to steal a Gentile than from an Israelite, because it involves in addition profaning the name of God.* »

Les archives consultées ne permettent pas de savoir si le père Joseph Paré SJ agit à titre individuel ou avec l'accord ou la tolérance de sa hiérarchie pour participer et organiser ces rencontres de l'année 1937. Cependant, pour les années postérieures, on trouve dans les *Archives des jésuites au Canada* un courrier du 2 janvier 1942 envoyé par le père Joseph Paré au rabbin Stern. Paré explique à Stern que pour participer à la réunion de son *Institut du judaïsme* auquel Stern l'a invité, il doit demander l'autorisation de son supérieur, l'archevêque de Montréal. On trouve un autre courrier du 10 janvier dans lequel Joseph Paré est confronté au refus de l'archevêque :

But, despite the feeling of esteem and admiration of His Excellency, our Archbishop, He is convinced that it would be premature and not opportune for us officially ourselves – at least for the moment, - in your enterprise, the perfect and lofty inspiration of which we fully recognize. While wholly submitting to the decision of my spiritual Chief, I may permitted to wish you a most entree and consoling success in your « Institute on Judaism.⁴³»

Et le 23 janvier, c'est au tour du père Stéphane Valiquette SJ de faire part à Stern de son impossibilité de donner une suite favorable à son invitation : « *Our Bishop having judged it premature, for the meantime,*

⁴³ Archives des jésuites au Canada.

to participate officially to interreligious seminars. » À noter qu'en janvier 1952, dix années après ce refus, l'archevêque de Montréal donne son autorisation au père Valiquette pour participer à une journée d'étude sur le judaïsme : « Je vous accorde donc la permission et vous permets aussi d'y amener vos collègues les RR.PP. Beaubien⁴⁴ et Brunet, ainsi que l'abbé J.P. Bourret ». Au-delà du père Joseph Paré, un autre père jésuite (Thomas Mignault) va participer activement aux rencontres de l'année 1937.

Le père Thomas Mignault, sj, un dirigeant du Collège Sainte-Marie, engagé et actif...

Concernant le père Mignault, sj (1896-1974), autre participant aux rencontres de l'année 1937, une biographie lui est consacrée. Mais rien dans cet ouvrage au sujet de ces échanges, et il en va de même pour les archives du Collège Sainte-Marie que j'ai consultées via les *Archives des jésuites au Canada* (*Diarium*, *Scouts*, etc.). Aucune mention par exemple de la rencontre qu'il a organisée en 1937 au Collège avec des scouts catholiques et le rabbin Stern.

L'ouvrage que lui consacre René Raymond (Institut Montserrat, Saint-Jérôme, 1999) nous donne quelques informations. Thomas Mignault naît le 12 avril 1896, il est le seizième enfant de sa nombreuse famille. En septembre 1909, il entre au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, y étudie le cours classique jusqu'en juin 1917. Puis, il part étudier le droit à l'Université Laval de Québec, pour après rejoindre le noviciat de la Compagnie de Jésus du Sault-au-Récollet. À l'été 1933, il est nommé préfet de discipline au Collège Sainte-Marie de Montréal ; à noter qu'il avait officié auparavant dans les mêmes fonctions, à titre d'adjoint du père Joseph Paré, sj.

Au sujet de Thomas Mignault, sj, il écrit : « Il était avide de parler dans le concret et d'agir sur le champ [...] d'un discours souvent fascinant, captivant où la hardiesse n'avait d'égale que l'originalité de ses vues. » Avec une telle personnalité, l'on peut facilement comprendre que cet homme d'Église était ouvert aux rencontres et aux échanges. Et plus loin : « Mignault était un audacieux qui ne doutait pas de ses idées, il va humaniser la discipline et développer le sens des responsabilités des élèves. » Il va aussi s'intéresser au scoutisme dont il est le premier aumônier scout de la troupe de Notre-Dame-de-Liesse en 1934. Comme de nombreux membres de l'Église canadienne-française, il est obsédé par le communisme : « Je suis dans le rapide Québec-Montréal, je pense à l'empreinte communiste sur la ville. J'ai la conviction

⁴⁴ Le père Irénée Beaubien SJ (1916-2017) sera (en 1961) l'un des fondateurs du *Centre canadien d'œcuménisme*.

que je travaillerai à enrayer le mouvement. » Il est proche des idées de l'abbé Lionel Groulx : pour un « Canada français unique et séparé ». Il réclamait un morceau de pays, séparé du reste, bien catholique et français : « La Laurentie, elle sera une terre française en pays d'Amérique », et plus loin : « Elle fera en Amérique ce que la France n'a cessé de faire en Europe. Elle sera une terre libre et fière... pour pouvoir faire rayonner plus efficacement l'Évangile du Christ... une terre chrétienne et forte. »

Dernier jésuite à être impliqué dans les relations entre catholiques et juifs à Montréal : le père Stéphane Valiquette – Un personnage ambigu : de l'apostolat au dialogue

Si, dans les années 1930, le père Stéphane Valiquette n'apparaît pas dans les échanges entre catholiques et juifs, il est par contre un acteur de l'apostolat avant de s'impliquer dans le dialogue durant l'après-guerre. Son parcours à l'égard des juifs est atypique. Il est né le 14 octobre 1912, ses parents habitent dans le quartier cosmopolite du boulevard Saint-Laurent qui accueille les nouveaux immigrants, notamment une importante communauté juive. Son père tient une épicerie et a de nombreux clients juifs ; son fils devient le « *shabbes goy* »⁴⁵ d'une synagogue du quartier. Ainsi, très jeune, Stéphane Valiquette va être en contact avec la population juive de son quartier : il découvre les fêtes juives, le fonctionnement de la communauté, et notamment les institutions de solidarité. Il découvre aussi la pauvreté de nombreuses familles juives. Il pense avoir une prédestination chez lui pour les relations avec les juifs, et il se pose la question d'avoir des ancêtres juifs du côté de la famille Gélinas, sans doute des marranes. Valiquette entre au noviciat des Jésuites en 1931, prononce ses vœux en 1933. Ses premières relations « officielles » avec la communauté juive s'inscrivent dans le cadre de son apostolat pour la conversion des juifs (pour leur salut), à la demande de son recteur. Valiquette va publier un texte, et surtout favoriser l'installation à Montréal des Sœurs de Notre-Dame de Sion (ordre créé en France par deux frères juifs convertis : les Ratisbonne, pour favoriser la conversion des juifs). Même s'il a pris conscience de la vision négative des juifs au sein de l'Église (qu'il essaye de contrecarrer avec plus ou moins de succès), il va continuer de stimuler le zèle des jeunes jésuites pour la conversion des juifs, Ignace de Loyola ayant développé une activité identique, en 1937 et 1938, il publie des articles pour la conversion des juifs dans *Le Messager du Sacré-Cœur*. Il aurait été encouragé dans ce sens par un juif américain converti : D. Goldstein.

⁴⁵ Un *Shabbes Goy*, c'est quelqu'un qui aide régulièrement une organisation juive en exécutant pour elle certains actes que la loi juive lui interdit le jour du Shabbat. L'expression combine le mot « Shabbes », qui se réfère au Shabbat, et le mot « goy » qui désigne le « non-juif » (Wikipédia).

Dans la revue jésuite *Le messager canadien* de mars 1937, il publie un article intitulé *La conversion des juifs. Pourquoi nous y intéresse ?* Dans cet article, il explique et justifie l'apostolat auprès des juifs ainsi : « La charité chrétienne veut que nous aimions tous les hommes, sans excepter aucune race ni aucun individu », puis « L'exemple du Christ, premier apôtre des juifs. En effet, Jésus-Christ, comme il convenait, prêcha d'abord à son peuple ». Il mentionne aussi le rôle des deux frères convertis comme exemple (les Ratisbonne), et insiste sur le fait qu'on aura plus de succès en envoyant des convertis dans les communautés juives de Pologne et de Palestine. Il mentionne aussi les succès rencontrés par les protestants dans leurs activités de conversion, notamment avec comme devise « Allez d'abord aux brebis perdues de la maison d'Israël ». Autre argument : comme il existe une influence juive « à plusieurs points de vue désastreuse », il faut la retourner au service du bien. Il cite aussi le père Barret, sj : « Pourquoi l'Église, aujourd'hui n'irait-elle pas aux juifs ? Les juifs ont conquis la société ; à l'Église de conquérir les juifs. ⁴⁶ » Quant aux moyens à déployer pour convertir les juifs, il recommande notamment la prière « par l'agrégation à l'Archiconfrérie de Prières pour la Conversion d'Israël » (dont le centre canadien se trouve alors au Couvent de Notre-Dame de Sion, à Prince Albert). Autre action, l'apostolat direct, soit par des religieux, soit par des laïques, plus efficace selon le père Valiquette. Ceci semble peu le préparer au dialogue.

En 1937, en accord avec le recteur Émile Papillon, il entre en relation avec la communauté juive, en l'occurrence avec le secrétaire général du Congrès juif canadien : H. Caiserman. Puis, ce sera une première rencontre organisée par le père Joseph Paré, sj, avec le rabbin Stern. À noter qu'il ne participe pas aux quatre rencontres de l'année 1937 qui réunissent le rabbin Stern, H. Caiserman, Thomas Mignault, sj, et Joseph Paré, sj. Il reconnaît que l'antisémitisme sévit au Québec où circule le Protocole des Sages de Sion.

A-t-il eu connaissance de la déclaration du pape Pie XI à des pèlerins belges ? Rare texte émanant du pape Pie XI (en 1938) qui condamne l'antisémitisme : « L'antisémitisme n'est pas compatible avec la pensée et la réalité sublimes qui sont exprimées dans ce texte, c'est un mouvement antipathique auquel nous ne pouvons, nous chrétiens, avoir aucune part. Nous sommes de la descendance d'Abraham. Nous sommes des sémites. » Il faut aussi relever que le même Pie XI a demandé au père John LaFarge de préparer une encyclique pour condamner l'antisémitisme ; elle ne fut pas utilisée ni publiée par son successeur, Pie XII.

⁴⁶ *Le Réveil d'Israël*, page 40..

À Montréal, en mars 1938, monseigneur Gauthier, évêque coadjuteur, condamne le Parti national social-chrétien d'Adrien Arcand dans une circulaire adressée au diocèse : « Il y a dans le programme du parti des doctrines auxquelles un catholique doit regarder de près avant d'y souscrire : c'est du nazisme allemand. Comment pourrions-nous oublier la façon dont l'Allemagne hitlérienne traite nos frères dans la foi ? »

En 1939, dans une conférence au Grand Séminaire, S. Valiquette raconte l'histoire suivante : « Un lion échappé d'une ménagerie arrive dans un restaurant, tout le monde s'enfuit, sauf un petit monsieur, Israël Epstein, qui s'empare d'un couteau et tranche la gorge du lion. Le lendemain, les journaux titrent : “Un juif attaque lâchement un pauvre lion sans défense”.⁴⁷ » Dans les *Archives des jésuites au Canada* (dossier 7206, Rabbin Stern, correspondance 1937-1984) se trouve un courrier du père S. Valiquette SJ où il indique que le 9 novembre 1941, il se prépare à présenter le judaïsme à des élèves. Durant la Guerre, il essuie un refus de monseigneur Charbonneau pour participer en 1942 à une conférence de l'Institut du judaïsme créé par le rabbin Stern, et ce, sur le thème : *Jewish-Christians Relations Throughout the Ages*. C'est cette même année qu'il fait la connaissance de David Rome du CJC, lequel deviendra un ami. Ce dernier assistera à son ordination sacerdotale en 1944.

En 1951, Stéphane Valiquette crée le Centre Ratisbonne à Montréal, et ce, pour faire connaître les juifs à l'Église et faire connaître l'Église aux juifs, semblant alors passer du prosélytisme au dialogue et à la collaboration avec la communauté juive, mais le nom choisi pour ce centre fait encore pencher vers l'apostolat. Exemple de son zèle pour convertir : la cérémonie de conversion du 20 janvier 1951 (*Archives des jésuites au Canada*, carton 2023). On y trouve un texte signé par l'archiconfrérie Notre-Dame de Sion qui invite à assister à une cérémonie à l'Oratoire Saint-Joseph, une cérémonie « toute de supplication et d'intercession pour hâter l'intégration d'Israël dans l'Église ». La date est celle où la vierge Marie apparut à Rome à Alphonse Ratisbonne en 1842. Ce dernier décida alors de se convertir et fonda avec son frère la Congrégation de Notre-Dame de Sion. Mais le plus intéressant, c'est que le sermon est délivré par le père Stéphane Valiquette SJ, « spécialiste de la question juive. »

⁴⁷ Stéphane Valiquette, *Mémoires judéo-chrétiennes d'un Jésuite canadien, 1912, 1990 Imprimi Potest*. JM Archambault SJ Provincial 12 07 90, Archives Jésuites au Canada et Bibliothèque Université Concordia.

Le père Stéphane Valiquette est l'un des rares acteurs du dialogue à avoir publié un livre : *Mémoires judéo-chrétiens d'un jésuite canadien, 1912-1990* (*Imprimi potest* : J-M Archambault SJ Provincial, 12-07-1990), disponible aux *Archives des jésuites au Canada*. Son intérêt est qu'il y livre ses pensées et y raconte ses rencontres avec les membres de la communauté juive de Montréal. L'introduction est de son ami David Rome. Celui-ci (historien, collaborateur du Congrès juif canadien) a publié une histoire des juifs du Québec avec Jacques Langlais : *Juifs et Québécois français, Deux cent ans d'histoire commune*⁴⁸, sans doute le premier livre écrit en français par des auteurs québécois sur l'histoire des juifs).

Le père Valiquette peut nous paraître ambigu étant donné qu'il commence sa carrière par l'apostolat des juifs, qu'il persiste à exercer jusqu'en 1950, tout en échangeant avec le rabbin Stern à la fin des années 1930 et en développant des échanges avec la communauté juive. Une personnalité sans doute complexe. Ce sont donc les pères Thomas Mignault, sj et Joseph Paré, sj, que nous retrouvons dans le cadre des quatre premières rencontres à Montréal entre catholiques et juifs.

3.2 L'année 1937, celle des rencontres, prémices au dialogue judéo-chrétien à Montréal

Du côté catholique⁴⁹, on constate tout au long des années 1930 un début d'intérêt renforcé pour la communauté juive, mais cela ne concerne que quelques personnalités dont deux seront les plus impliquées : les pères jésuites Joseph Paré et Thomas Mignault les plus présents dans les rencontres des années 1930. Un troisième personnage a aussi retenu notre attention : le père Stéphane Valiquette, sj.

C'est en 1937, bien après la première rencontre transatlantique entre le rabbin Stern et le père Joseph Paré, sj, que vont se dérouler plusieurs rencontres entre ces personnes. Peu de documents sont disponibles pour comprendre l'origine, les motivations et le contenu des échanges. C'est dans les archives « Stern » du Congrès juif canadien que l'on trouve des comptes-rendus plus ou moins détaillés de ces réunions. Dans l'un d'eux, son auteur mentionne « tout ne peut être écrit ». À noter que dans les *Archives des jésuites au Canada*, se trouve un document, sans doute issu du Congrès juif canadien, qui présente une synthèse de ces rencontres. Les premières rencontres ont lieu à Montréal, tout au moins celles pour lesquelles nous trouvons des traces, principalement dans les archives du Congrès juif canadien. On remarque que les seuls comptes-rendus trouvés sont ceux figurant dans les archives du Congrès juif

⁴⁸ Disponible sur le site Web de l'UQAC en version électronique, publié en 1986 chez Fides.

⁴⁹ Notons que les relations avec les protestants sont en dehors de mon champ d'étude.

canadien Alex Dworkin, sur des feuilles sans en tête, ni signature. Ils sont rédigés en anglais, mais il est impossible de connaître le ou les rédacteurs. Aux *Archives des jésuites au Canada*, j'ai trouvé un document, avec le logo du CJC, non signé et qui relate – en anglais – les différentes étapes des relations entre juifs et catholiques tout au long des années 1930, sans doute rédigé par H. Caiserman.

3.2.1 La première rencontre

La première rencontre entre responsables catholiques et juifs, connue par un compte-rendu écrit, est celle mentionnée dans un document trouvé aux archives du Congrès juif canadien Alex Dworkin. Il s'agit de la réunion du 8 janvier 1937, à l'hôtel Mont-Royal. Elle fait suite à une invitation lancée en 1936 par le rabbin Stern au père Joseph Paré SJ qui y a répondu favorablement, en demandant à d'autres catholiques d'y participer. La conversation s'oriente vers le sujet des relations au Québec entre les différents groupes ethniques, puis le père Paré SJ pose des questions sur les différents groupes juifs et sur l'histoire moderne des juifs. Puis arrive le sujet des accusations très répandues, des liens entre les juifs et le communisme, sujet qui reviendra dans les réunions suivantes. Il est indiqué que « *The consensus of opinion, expressed by the Catholics present was that Jews, as well as other groups into Dominion, have their communists and that in general is unjust.* ⁵⁰ »

Puis le père Thomas Mignault SJ exprime le souhait que les jeunes juifs apprennent le français, afin de pouvoir échanger et « *thus promote better understanding between the two groups, Jews and Catholics* », oubliant de préciser que c'est l'Église catholique qui a poussé les enfants juifs vers les écoles protestantes et anglophones.

Les trois participants catholiques partagent le même constat : « *they deplored the fact that the masses of French Canadians have no conception of Jews and Judaism* », rejoignant, par la même occasion, les préoccupations exprimées par le rabbin Stern dans plusieurs de ses écrits, soit de faire connaître et comprendre ce qu'est le judaïsme aux chrétiens pour combattre leur antijudaïsme. Moment révélateur du fait que les participants agissent en leur nom propre et hors de tout accord de leur hiérarchie très probablement ; Monsieur Issachar Greenberg propose que le Collège Sainte-Marie invite Stern à y

⁵⁰ Fonds Stern aux Archives du Congrès juif canadien Alex Dworkin.

enseigner l'hébreu. Le père Paré, sj, répond : « *If this could not be done officially, he might be able to arrange an unofficial class of selected students.* »

Le premier compte-rendu, comme les suivants, ne mentionne pas qui en est le rédacteur, sans doute un membre de la délégation juive, car ces documents sont accessibles aux archives du Congrès juif canadien, dans le dossier réunissant des documents concernant le rabbin Stern. Autre indice : ils sont rédigés en anglais, langue principale des représentants juifs, alors que les catholiques sont francophones. Le rédacteur fait preuve de prudence, car dans ce document il écrit : « *Many of the things discussed cannot be paced in print, for cogent reasons* ».

Quant à l'implication des hiérarchies, le père Paré, sj, déclare :

[...] in a recent discussion with Cardinal Villeneuve, the Cardinal expressed the need for a rapprochement of the heads of the Church and the Jewish leaders, and that he himself would gladly have made possible such a conference, but that the Catholic masses are not yet prepared for such action.

Argument recevable, mais surprenant, puisqu'en 1935, monseigneur Villeneuve n'a pas reçu le rabbin Stern lors de sa visite à Québec, le faisant recevoir par un de ses collaborateurs. Autre indice du scripteur des comptes-rendus, membre de la délégation juive, celui-ci écrit : « *we may state that these three leaders of French Canada* » (Paré, Mignault, Desmarais) *have offered to co-operate at all time with representatives of Jewry [...] It is our humble opinion that in these three we have found friends who will combat injustice against our people* ». Les participants juifs semblent espérer avoir trouvé dans leurs interlocuteurs des personnes prêtes à s'engager dans de nouvelles étapes, mais sans doute sous-estiment-ils leur représentativité et surtout, leur capacité à démultiplier et à répandre dans les paroisses et dans l'Église cette nouvelle approche du judaïsme, faute du soutien de leur hiérarchie. Ce qui est important est que cette rencontre va connaître une suite...

3.2.2 La deuxième rencontre, une nouvelle étape dans l'ébauche du dialogue : implication de jeunes catholiques

Au collège Sainte-Marie, le 20 février 1937, le rabbin Stern et Caiserman du CJC rencontrent le père Thomas Mignault, sj, Hervé Benoît, instructeur au collège et 14 leaders des scouts catholiques, âgés de 13 à 16 ans. Auparavant, ces jeunes ont eu des échanges au sujet du judaïsme, mais ils reconnaissent n'avoir

eu en leur possession que des documents « antijuifs », bien que le compte-rendu ne mentionne pas lesquels.

Le rabbin Stern fait un rappel de sa rencontre avec le père Joseph Paré, mais aussi de sa visite au diocèse de Québec où il a rencontré le chanoine P. Casgrain afin d'obtenir un changement d'attitude à l'égard des Juifs, dans *La semaine religieuse de Québec*. Pour illustrer les relations entre catholiques et juifs, le rabbin Stern va évoquer l'action de l'aumônier juif Abraham Bloch qui, pendant la Première Guerre mondiale, en France, assista un soldat catholique mourant, lui tendant un crucifix, moment souvent mis en avant en France pour promouvoir le dialogue. Il existe d'ailleurs plusieurs illustrations représentant cette scène. Quant à Caiserman, il met en avant les nombreuses accusations publiées par la presse francophone contre les juifs et leur supposé rôle dans la vie économique. Pour contrer ces fausses informations, il utilise les données du Bureau des statistiques : pour illustrer la mauvaise foi des antisémites, il démontre qu'il n'y a pas plus d'incendies et de demandes auprès des assureurs chez les juifs que dans le reste de la population de Montréal. De même en s'appuyant sur des données officielles, Caiserman fait la démonstration que les accusations des antisémites quant à la surreprésentation des juifs dans les métiers de banquiers, de commerçants et de médecins tiennent de l'absurdité.

Autre question, celle de Hervé Benoît sur l'identification des juifs à la culture anglaise, plutôt qu'à la culture française, sujet important qui s'explique par l'histoire des juifs au Canada français et le refus de l'Église catholique de les accueillir dans ses écoles, les obligeant ainsi à fréquenter le système scolaire protestant anglophone. Le père Thomas Mignault SJ s'interroge pour sa part sur le fait que les juifs réagissent plus que les catholiques aux publications anti-juives. En réponse, les représentants juifs disent que la campagne « l'achat chez nous » vise les commerces juifs et que cette discrimination semble tolérée par l'Église. Il déclare aussi que le Collège Sainte-Marie, approché par Adrien Arcand, lui a dit désapprouver ses idées. En conclusion, il propose d'organiser une rencontre au Collège Sainte-Marie avec les parents des scouts.

3.2.3 La troisième rencontre, dans un club de la communauté juive

La troisième rencontre se déroule au Montefiore Club le 8 mars 1937. Selon le compte-rendu trouvé dans les archives du CJC, ce sont de nouveau les participants catholiques qui posent le plus de questions, les représentants du judaïsme y répondant. Les questions posées concernent la place des juifs dans la société

canadienne-française, leur comportement. Aucun sujet d'ordre religieux n'est abordé, ni le rôle de l'antijudaïsme catholique et sa place encore importante dans les publications catholiques. Paré et Stern indiquent vouloir échanger sur les problèmes communs aux Canadiens français et aux juifs canadiens.

Un premier sujet porte sur la situation en Espagne, le fascisme et la position de l'Église. C'est Lionel Leroux, notaire, qui répond, puis le père Paré SJ évoque la question du fascisme dans la province et déclare que le Vatican condamne à la fois le communisme et le fascisme, vus comme des « diables ». Ces deux idéologies seront en effet condamnées par le Vatican et Pie-XII par deux encycliques publiées coup sur coup, « *Mit brennender sorge* » le 14 mars 1937 qui dénonce le nazisme et « *Divini redemptoris* » qui condamne le communisme athée, déjà dénoncé par le pape Pie XI, le 19 mars 1937.

Il est intéressant de relever que le rabbin Stern publie dans le bulletin du Temple Emanu'El en 1937 un important texte où il fait part de son appréciation des deux encycliques. Selon les documents trouvés aux archives du Congrès juif, ce texte fut publié dans la presse francophone à la demande des responsables catholiques (archives Stern) : « *Catholic leaders are pleased with rabbi Stern's statement against Nazism and communism* », non daté. Ce document indique aussi :

[...] in a communication addressed to Rabbi Stern, Father Paré, chaplain of the Canadian Catholic Youth Organizations and head of the Palestre Nationale, thanks the Rabbi for his statement and secured permission to reprint it in the Catholic newspapers of the province.

À la fin de ce document, son auteur mentionne :

Father Paré is one of the Catholic leaders at these conferences, which aim to bring about a closer understanding between Catholics and Jews in the Province of Quebec » [et surtout] : « Four conferences have already been held and more will be held in the near future.

Cependant, rien dans les archives consultées ne nous fournit des informations sur ces futures réunions après les quatre de 1937. Un des participants, Leroux, aborde un autre point : il se dit en faveur du corporatisme pour résoudre les difficultés de la province, il se montre aussi favorable au fascisme italien. Pour lui, le corporatisme permettrait à la province de prendre le contrôle de la production d'énergie et des ressources naturelles. On retrouve là les idées nationalistes de Lionel Groulx. Le rédacteur du compte-rendu mentionne que Laurence Marks explique à Leroux qu'il n'y a pas plus de juifs communistes aux

États-Unis que dans le reste de la population. On retrouve de nouveau cette obsession du « judéo-bolchevisme », la peur du communisme véhiculée très souvent par une partie des publications catholiques, notamment dans *La semaine religieuse de Montréal* tout au long des années 1930 ainsi que dans les publications d'Adrien Arcand.

À la fin de la rencontre, le père Paré, sj, dit espérer qu'elle aura permis de dissiper les malentendus, de rétablir les faits et ainsi, de permettre une meilleure compréhension entre les deux communautés. Reste une dernière rencontre documentée quelques semaines après pour l'année 1937.

3.2.4 La quatrième rencontre, la dernière de l'année 1937

Elle se déroule le 18 mars 1937, au Collège Sainte-Marie, la liste des participants (12) figure sur une page séparée (archives CJC), majoritairement des catholiques. Pour la communauté juive, on retrouve le rabbin Stern et H. Caiserman. Pour les catholiques, au-delà des participants « habituels » comme le père Joseph Paré et le père Thomas Mignault, on trouve aussi des avocats (M. Léon Mercier Gouin, M. Alexandre Gérin-Lajoie), un ingénieur (M. Albert Auger), un agent d'assurances et journaliste (M. Fernand de Haerne), le trésorier du Trust General (Louis Trottier), le Docteur Augustin Gratton, un financier (M. Paul Ostiguy) et M. Schaefer, inspecteur d'école. C'est la délégation non juive la plus importante des quatre rencontres et la plus diversifiée.

Le compte-rendu indique qu'en introduction, H. Caiserman a fait un exposé sur la communauté juive de Montréal et a présenté son organisation. Il est précisé « *see enclosed study* », mais malheureusement, cette annexe au compte-rendu ne figurait pas dans les archives. Caiserman complète cette présentation en démontrant que contrairement aux accusations courantes, les juifs ne dominent pas l'industrie et la finance à Montréal, ce qui est à l'époque un préjugé antisémite très répandu. Juste avant, Stern a expliqué le rôle des « *Hebrew Free Loan* »⁵¹ au sein des communautés juives.

Suit une série de questions, assez révélatrice des idées préconçues, des préjugés et de l'ignorance. Ainsi, H. Caiserman doit expliquer que sa description de la communauté et de son implication dans la vie

⁵¹ Parfois appelée « Gemach », organisation mise en place par les communautés juives pour proposer des prêts sans intérêts, Selon Exode 22:25 : « Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point à son égard comme un créancier, tu n'exigeras de lui point d'intérêt. »

économique est le résultat des analyses faites par le *Bureau of Social and Economic Research of the Canadian Jewish Congress*. On peut imaginer que ce « bureau » utilise les données du recensement de 1931. Puis, comme lors d'autres réunions est posée la question des juifs et du communisme, vieille obsession antisémite, le judéobolchevisme. Le document ne nous dit pas qui a soulevé ce point, mais il mentionne : « *Is it a fact that the leaders of Communism are Jews ? [...] What is the answer of the Jewish Church of Canada to Communism ?* »

La réponse est donnée par le rabbin Stern (« *rabbi Stern made a very fine statement* »), en associant les religions : « *The best answer we can give to Communism is by showing to the working masses how religion, Catholic, Jewish, and Protestant : advance social justice in industry and commerce.* » Il critique aussi l'efficacité de la loi du cadenas : « *Communism cannot be fought by padlock legislation.* » Le père Thomas Mignault, sj, apporte son soutien aux propos du rabbin Stern, mais s'étonne que son point de vue ne soit pas publié dans la presse de la Province ! Ce à quoi H. Caiserman lui répond que la presse yiddish et « *Anglo-Jewish* » a publié de nombreux articles et éditoriaux condamnant le communisme ; il ajoute que lors d'élections dans un quartier « juif », le candidat communiste a été largement battu par un candidat libéral. Quant aux institutions juives, tant le Congrès juif canadien que le Congrès juif mondial tiennent à l'écart les juifs communistes. Il regrette que la presse ne publie pas les communiqués de la communauté qui condamnent le communisme. En réponse, les participants demandent à Stern de rédiger un communiqué, le père Paré s'engageant à en faciliter la diffusion.

Autre sujet préjugé courant à l'époque : les juifs ne sont pas des travailleurs de la terre. Ce à quoi Caiserman répondra :

In Canada, 778 Jews are agriculturists who produce about 60 % of the food consumed by the Jewish population of the Dominion [et il rappelle que] But after dispersion, Jews were not permitted to own or settle on land in many lands, and were thus compelled to engage in commerce and trade.

Le rabbin Stern mentionne aussi le succès des agriculteurs juifs en Russie, en Argentine, en Pologne et plus récemment, en Palestine mandataire. Puis Caiserman doit répondre à une question au sujet de l'intégration des familles juives : il parle de sa propre expérience, celle d'un immigrant qui s'est familiarisé avec la langue, la culture et la vie politique locale. Et comme preuve de la volonté d'intégration des immigrants juifs, il indique que cette population vote plus que les autres populations du Canada français. En fin de réunion, le père Thomas Mignault prend la parole :

[...] addressed himself to the French gentlemen present and said : I am sure that today's conversations have revealed to us that as good Catholics, it is right that we co-operate with the Israelites, such than read a copy of a letter written by him to... Paris [...] In which he reported on our recent conversations.

Le compte-rendu ne mentionne pas avec qui Thomas Mignault a échangé à Paris. Mais dans les archives Stern au Congrès juif canadien, on trouve une lettre datée du 15 février 1937, de Thomas Mignault adressée à Fernand Benda, vice-président de l'Union patriotique des Français israélites, dans laquelle il mentionne ses échanges avec le rabbin Stern. Dans les mêmes archives se trouve une autre lettre, celle-ci du président de l'Union patriotique des Français israélites : Maître Bloch.

Il est intéressant de s'arrêter sur cette organisation, l'*Union patriotique des Français israélites*, créée par l'avocat Edmond Bloch, 1884-1975, ancien combattant décoré de la guerre de 1914-18. Celui-ci a un parcours atypique et peu représentatif du judaïsme français. Il passe de la gauche républicaine à la droite nationaliste et anticomuniste. Proche des Croix de Feu du colonel de la Rocque, interné au camp de Drancy puis d'Austerlitz, il ne sera pas déporté. À relever que dans un manifeste publié par l'UPFI en 1935, il proclame : « attaquer le judaïsme, c'est saper la base du christianisme. » Impossible de savoir comment Thomas Mignault et l'UPFI sont entrés en relation, mais une idée est partagée par les deux : l'anticommunisme.

La réunion se termine par une intervention du rabbin Stern qui déplore la persistance des accusations de crimes rituels. Puis un participant s'interroge : « *Have we not always treated the Jews fairly in our Province. What is the complaint ?* » Preuve d'une certaine incompréhension ou méconnaissance de la réalité à Montréal à cette époque, ce qui entraîne une vive réponse du père Joseph Paré, « *giving details of members of the clergy who preached anti-Semitism.* » Dans les archives du CJC, se trouve une lettre de H. Caiserman, datée du 14 mai 1937, soit après la quatrième rencontre. Dans ce courrier, il écrit au père Thomas Mignault : « J'accuse réception de votre lettre du 6 courant et je vous remercie beaucoup. » Plus important : « Il se trouve que nous deux souhaitons bientôt un rapprochement des Canadiens français et des Israélites du Québec. » Dans son courrier, le père Thomas Mignault écrit : « Je souhaite de plus en plus un rapprochement des Canadiens français et des Israélites de chez nous. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour travailler intensément à la grandeur de notre pays. » En conclusion, le rabbin Stern déclare qu'ils doivent coopérer et « *that we must oppose not only communism but also fascism because both aim the suppression of religion and human rights* », le père Joseph Paré précisant : « *Both*

communism and fascism are evils, we should also recognize the fact that while Communism in Russia is anti-religious, Fascism in Italy is not. »

On retrouve là une distinction fréquente dans les milieux catholiques entre les deux totalitarismes. Pour l'Église, le plus grave des dangers est celui du communisme, alors que les régimes « autoritaires » en Espagne, au Portugal et en Italie sont pour elle bienveillants à l'égard des catholiques.

3.2.5 Quels échos de ces échanges dans la presse juive de Montréal ?

La presse juive de langue yiddish couvre ces rencontres entre juifs et catholiques montréalais. Dans les années 30 et 40, le principal organe de presse de la communauté juive de Montréal est le « *Kanader Adler* », dont une collection est détenue par les archives du CJC, la langue utilisée est le yiddish, que je ne maîtrise pas. En revanche, le professeur Ancil a exploré les archives du journal pour, d'une part, identifier les articles ou éditoriaux (très rares) consacrés aux échanges entre les deux communautés et d'autre part sur ce qu'écrit le journal au sujet d'Adrien Arcand et de ses activités antisémites. Lors de sa conférence au temple Emanu'El, mentionnée plus haut, Pierre Ancil mentionne un article d'Israël Medresh : « *Vos m'redt bay yidish-katoylish "gud vil" konferents in Montreal* » :

Ces réunions ont aussi pour but de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et de permettre aux participants de mieux se connaître, ce afin d'éliminer certains préjugés et de se libérer de conceptions fausses qui circulent abondamment [...] [Mais aussi] Les Canadiens français souhaitent être mieux compris de nous et désirent que nous ne soyons pas mal informés à leur sujet. Les juifs de leur côté veulent bien sûr que l'on ne colporte pas de fausses idées les concernant, car, plus que tous les autres groupes nationaux, ils souffrent de renseignements inexacts que leurs ennemis diffusent à l'encontre de leur peuple⁵².

Dans le même journal, un éditorial d'Israël Rabinovitch : En parlant de « bonne volonté » *Der Keneder Odler*, 4 avril 1937 : De notre côté, il faut clairement exprimer que toutes nos sympathies vont au combat que les Canadiens français mènent pour la perpétuation de leur nationalité, et que **c'est une insulte invraisemblable** [es iz sheker-vekozev der vilder bilbul] que les empoisonneurs antisémites propagent lorsqu'ils affirment **que nous sommes les soi-disant ennemis des Canadiens français et de leurs aspirations.** ⁵³ » Il est

⁵² Israël Medresh, « De quoi discute-t-on aux rencontres de « bonne entente » entre juifs et catholiques à Montréal ? » *Der Keneder Odler*, 26 mars 1937, p. 5.

⁵³ Conférence de Pierre Ancil au Temple Emanu'El (18 septembre 2024).

remarquable de constater que cette publication, en yiddish, qui est très lue dans les milieux juifs récemment immigrés, parle des rencontres de 1937, car cette population n'y est pas représentée et ses premières préoccupations sont loin du dialogue.

3.2.6 Que conclure de ces échanges ?

À la lecture de ces différents comptes-rendus des premières rencontres entre catholiques et juifs à Montréal en 1937, selon les documents trouvés aux archives du Congrès juif Alex Dworkin, on constate que ce sont surtout les participants du côté catholique qui posent des questions à leurs interlocuteurs juifs, les participants juifs se contentant d'y répondre. Les questions posées portent sur la place des juifs dans la société canadienne-française, leurs comportements. Une obsession : les juifs et le communisme. Aucun sujet d'ordre religieux n'est abordé, ni la prégnance de l'antijudaïsme catholique dans les publications de l'Église et au sein de l'épiscopat local. À l'évidence, c'est l'absence de discussions sur des sujets théologiques, alors que le rabbin Stern, dans ses écrits des années 1920, insiste sur la méconnaissance du judaïsme par les chrétiens, source, selon lui, de l'antijudaïsme catholique.

Selon les comptes-rendus, les représentants catholiques posent de nombreuses questions d'ordre politique, social ou économique, les interlocuteurs juifs y répondant avec de nombreux arguments, mais ces derniers semblent cantonnés à la lutte contre l'antisémitisme au Canada français. À noter que des sujets comme la question scolaire, les *numerus clausus* dans les universités et l'ouverture des commerces le dimanche ne sont pas abordés.

À l'issue de ces quatre rencontres, fondatrices du futur dialogue, on trouve peu d'échanges ou d'actions réunissant les deux communautés pour les années 1938 et 1939, mais des démarches sont menées par Stern et Caiserman auprès de responsables religieux ou de la presse pour lutter contre la propagande antisémite. Stern publie des articles, intervient à la radio. Seule rencontre dont on a une trace : celle du 8 mars 1938, à l'initiative du père Joseph Paré SJ au Temple Emanu'El où se retrouvent quelques responsables catholiques accompagnés de jeunes qui assistent à un service religieux et poseront des questions au rabbin. Cependant, ces quatre rencontres que nous avons pu documenter pour l'année 1937 seront déterminantes quand reprendront dans les années 1950 les rencontres entre catholiques et juifs, notamment parce qu'on y retrouvera plusieurs des mêmes personnalités.

3.3 La guerre et l'immédiat après-guerre

Pendant la guerre, rien ne permet de savoir si des rencontres ont eu lieu. En revanche, on peut relever des incidents antisémites. Dans le *Catholic Register* d'avril 1942, le journaliste fait part des manifestations anti-conscription qui prennent une tournure antisémite : « Aux deux occasions, les juifs furent insultés et la propriété juive endommagée », mais surtout : « ceux qui incitent la jeunesse à manifester portent une grave responsabilité devant Dieu. De l'antisémitisme nous avons beaucoup à dire. Il est hideux et honteux de porter la haine à une race. C'est l'antithèse de la charité et par conséquent du christianisme. » Et en faisant référence au pape : « Les chrétiens, comme le dit Pie-XI, sont les héritiers spirituels des juifs et un vrai catholique ne peut être antisémite. »

Un autre document trouvé dans les archives du Congrès juif canadien mentionne les articles publiés par le père Bonaventure Péloquin dans l'Action catholique de Québec. Le premier est publié le 5 mai 1942 sous le titre « La question juive ». Celui qui en fait le compte-rendu écrit : « *The first article is quite interesting, and friendly to the Jewish people, it explains why the jews were the chosen people, and why still the chosen people, it also explains why the Jewish people has not succumbed to the many persecutions directed against them.* » Par contre, concernant le deuxième article publié le 18 mai, il est rapporté : « *Unfortunately, the second article is not written in the same spirit, it contains some passages which are quite insulting for the Jewish people. In fact this article could have been written by Goebbels.* »

Autre incident que rapporte Simon-Pierre Lacasse : les déclarations en 1943 du député Duplessis qui accuse le gouvernement fédéral de vouloir recevoir cent mille réfugiés juifs au Québec, en échange du financement de la campagne du parti libéral. Il rappelle que le même Duplessis et son parti (l'Union nationale) s'étaient opposés, avant la guerre, à l'accueil de réfugiés juifs au Canada et au Québec.

Juste avant la déclaration de guerre de septembre 1939, il est utile de lire un texte publié dans *La semaine religieuse de Montréal* le 28 septembre 1938 au sujet du racisme et des encycliques papales. On y reprend un article de *La semaine religieuse de Lille*. S'appuyant sur l'encyclique publiée le 14 mars 1937 « *Mit Brennender Sorge* » et sur un document envoyé à monseigneur Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, le texte rappelle que le pape condamne le fascisme et demande à cet effet de « réfuter avec solidité et compétence les assertions insoutenables » qui sont devenues la doctrine du III^e Reich.

On peut souligner l'absence de prises de parole sur les persécutions contre les juifs en Allemagne, qui ont commencé dès 1933 par la prise du pouvoir par Hitler et sont connues des dirigeants de l'Église, tant en France qu'au Vatican. Cependant, l'argumentation est importante, elle tend à démontrer pourquoi l'Église condamne les idées racistes propagées en Allemagne. Ainsi, pour l'Église, tous les hommes sont frères ; elle condamne aussi l'anéantissement de la personne humaine et son absorption par l'État. Plus important : « Il y a donc opposition absolue entre la doctrine chrétienne et la doctrine raciste, mais il faut l'ajouter, le triomphe du racisme consacrerait l'échec des buts terrestres que propose l'Église [...] L'Église serait donc infidèle à sa mission si elle ne luttait pas, avec la plus grande énergie, contre le racisme. » À noter que la publication montréalaise ne publie pas le texte d'un responsable de sa communauté, mais reprend un texte publié en France.

Au moment où le Canada va s'engager dans la guerre aux côtés des alliés, comme membre majeur de l'Empire britannique, les deux communautés restent encore des inconnues l'une pour l'autre. S'il y a eu un début d'échanges, plus que de dialogue, ils restent limités à quelques rares individus ou personnalités. Au contraire des liens établis entre communautés juives et catholiques dans différents pays européens, en particulier en France⁵⁴, ces premiers contacts ne débouchèrent pas sur des actions communes pendant la guerre : lutte contre le nazisme et l'antisémitisme, porter connaissance auprès des Canadiens français de l'état des persécutions antijuives dans l'Europe occupée, actions concertées pour accueillir des réfugiés juifs, aides aux prisonniers allemands et autrichiens de confession juive internés au Québec.

Lors de la consultation des différentes publications catholiques (*La semaine religieuse*, *La revue dominicaine*, *revue paroissiale*), on y trouve rarement des articles ou même une mention des persécutions subies par les juifs en Europe. On doit quand même relever l'article de Marcel M. Veilleux OP, publié en février 1942 dans la *Revue dominicaine* :

C'est un fait : les juifs ont continuellement été montrés du doigt, honnis, voire maltraités [...] Or, en notre temps, les persécutions antijuives sévissent avec une brutalité méthodique en Allemagne, en Pologne, en Roumanie, en somme dans tous les pays dominés par les Nazis ; et il y a quelques mois, le gouvernement de la France vaincue décrétait plusieurs mesures antisémitiques ; ici et là, les influences judéo-maçonniques – réelles ou imaginaires – sont dénoncées.

Mais encore :

⁵⁴ Voir Sylvie Bernay, *L'Église de France face à la persécution des juifs*, Paris : Éditions du CNRS, 2012.

De toute façon, il souffle un vent de tempête contre les misérables israélites. Et la plupart des gens entament le refrain de haine à leur endroit. Cette attitude est-elle justifiée et justifiable ? [...] Il serait téméraire en tous cas, d'opter sans aucune restriction sur un problème aussi complexe. Car si une foule d'injustices, de perfidies, de crimes de toutes sortes sont imputables à des juifs – et puis est-ce bien en *tant que juifs* que certains juifs sont méchants ? – Il reste que, par ailleurs, tous les juifs ne sont point des mécréants. Il y a parmi eux, de braves citoyens dont le seul crime est d'avoir une dose de sang israélite dans les veines ; bien plus, nombre d'entre eux sont de pauvres gens qui n'ont rien à voir avec les forfaits de certains de leurs congénères et qui sont plutôt les victimes d'un état de choses pitoyable.

Texte intéressant, pour plusieurs raisons : il est bien informé des persécutions en Europe et dans quels pays elles se déroulent, l'auteur propose de distinguer entre les « mauvais » juifs (« suceurs du sang des pauvres, sortes de pieuvres internationales ») et les autres (« de braves citoyens dont le seul crime est d'avoir du sang israélite »). À noter aussi, l'utilisation simultanée des mots « juif » et « israélite » en France au début du XX^e siècle. Mais surtout ce passage qu'aurait sans doute apprécié le rabbin Stern :

Les juifs sont nos frères en Adam, ce sont des hommes comme nous, et si nous pouvons haïr leurs personnes, chacune d'elles étant, comme la nôtre, créée à l'image de Dieu, rachetée par Jésus-Christ et destinée au bonheur éternel. Puis il y a ceci : toute notre civilisation occidentale, dont nous sommes si fiers, est due en majeure partie à l'influence du christianisme, lequel tire son origine de Jésus, fils de David et fils d'Abraham, et fut introduit en Europe par des juifs, les apôtres Pierre et Paul.

Plus loin dans le même texte, un autre passage rappelle les racines juives du christianisme : « Et sans compter que la Bible en entier fut écrite par des juifs, que toute notre liturgie est nourrie d'apports juifs, qu'en définitive, selon la parole du Christ, le "salut vient des juifs" (Jean, IV, 22). » Ce dernier passage entre en résonance avec les réflexions de Stern sur les liens entre les deux religions et aussi avec les réflexions après 1945 de Jules Isaac sur le même sujet.

Quant à la connaissance au Canada français des persécutions en France et de l'action de l'Église, on peut relever un article publié dans la *Revue dominicaine*⁵⁵ au sujet de la « résistance du clergé français ». Il mentionne l'action du père de Parseval et des dominicains de Marseille (fabrique de faux papiers), les prières du Cardinal Suhard après les bombardements. Toutefois, les actes décrits ne concernent que l'aide aux fugitifs, à ceux voulant échapper au service du travail obligatoire (STO), imposé par les Allemands avec

⁵⁵ Écrit par Charles Pichon en novembre 1945 (page 227).

l'aide active de Vichy. Rien sur les déclarations de monseigneur Saliège à Toulouse après la rafle du Vel d'Hiv.

La conduite de la guerre mettra en évidence quelques divergences : si dans les mandements publiés à Montréal, on trouve des incitations à participer aux cérémonies patriotiques, à contribuer aux emprunts de guerre, le Canada français refusera le principe de la conscription lors du referendum de 1942. Les juifs canadiens, sans doute plus concernés par la guerre, peut-être mieux informés et surtout inquiets pour leurs familles restées en Europe, vont s'engager massivement dans les armées canadiennes, notamment dans l'aviation et alliées comme le mentionne Medresh dans son ouvrage.

Jean-Philippe Croteau, dans le bulletin d'histoire politique (volume 11, numéro 2, hiver 2003), fait une recension du livre d'Israël Medresh, *le Montréal juif entre les deux guerres*, Édition Septentrion 2011, traduit par Pierre Anctil. Il écrit : « Dans l'introduction, l'interprétation que fait Anctil des rapports entre les juifs et les Canadiens français à partir de la Seconde Guerre mondiale est particulièrement intéressante et innovatrice. Il affirme que le peu d'empressement des Canadiens français à participer à la guerre, contrairement aux juifs qui s'engagent en masse, a été davantage un facteur de tensions entre les deux groupes que les manifestations réactionnaires de la période de l'entre-deux-guerres. » L'affirmation est intéressante et elle offre une nouvelle perspective de l'histoire des relations entre les juifs et les Canadiens français, mais malheureusement les preuves sont insuffisantes.

Autre interprétation des relations : celle de Pierre Anctil dans son introduction au livre d'Israël Medresh – *Le monde juif entre les deux guerres*, il explique que Israël Medresh ne fait aucune mention du dialogue interculturel entre les juifs et les Canadiens français survenu après la guerre et chapeauté par le Cercle juif de langue française. Cette omission constitue, selon lui, l'indice d'une certaine forme de ressentiment des juifs face à la position isolationniste canadienne-française qu'ils ont interprétée comme de l'indifférence ou même un appui déguisé aux puissances fascistes. Et il s'interroge : cette omission est-elle réellement la preuve qu'une tension existait entre les deux groupes ?

Concernant le rôle majeur des pères Jésuites dans ces échanges, il ne m'a pas été possible de trouver dans leurs écrits ou dans les archives jésuites du Canada, les motivations de leur engagement à dialoguer. Il est intéressant de mentionner le rôle des jésuites dans l'entourage du pape Pie-XI. Dans son article : *Réponses*

catholiques transatlantiques à l'antisémitisme fasciste : les lois raciales de 1938 dans la presse jésuite d'Amérique et de Civiltà Cattolica, Nina Valbousquet écrit :

L'encyclique non publiée "*Humani Generis Unitas*" que Pie-XI avait commandée en réponse au racisme croissant en Europe. Le projet d'encyclique, rédigé par le jésuite américain John LaFarge avec l'aide de deux autres jésuites, devait dénoncer explicitement le racisme et l'antisémitisme. Cependant, après la mort de Pie-XI, son successeur, Pie-XII, a choisi de ne pas publier le texte. L'encyclique aurait affirmé l'unité de la race humaine tout en condamnant les persécutions contemporaines des juifs comme une violation flagrante des droits de l'homme. Cet épisode montre que, malgré la présence de voix progressistes au sein de l'Église, les réactions catholiques au racisme fasciste et à l'antisémitisme étaient souvent limitées par des considérations politiques et institutionnelles. (Valbousquet, 2020).

Pendant la guerre, rien ne permet de savoir si des rencontres eurent lieu. Par contre, on peut relever des incidents antisémites ; dans le « *Catholic Register* » d'avril 1942, le journaliste fait part des manifestations anti-conscriptions qui prennent une tournure antisémite : « aux deux occasions les juifs furent insultés et la propriété juive endommagée », mais surtout : « ceux qui incitent la jeunesse à manifester portent une grave responsabilité devant Dieu. De l'antisémitisme nous avons beaucoup à dire. Il est hideux et honteux de porter la haine à une race. C'est l'antithèse de la charité et par conséquent du christianisme. » Et en faisant référence au pape : « Les chrétiens, comme le dit Pie-XI, sont les héritiers spirituels des juifs et un vrai catholique ne peut être antisémite. »

CONCLUSION

L'objectif de ce travail de maîtrise était de trouver et présenter l'état des échanges entre catholiques et juifs à Montréal, dans les années 1930, dans un contexte que nous avons décrit. Si nous pouvons démontrer l'existence et la réalité des premiers échanges, même très limités, il convient aussi de reconnaître les limites de ces échanges.

Les archives consultées et les ouvrages lus n'ont pas permis de trouver la trace de rencontres entre les deux communautés avant l'arrivée du rabbin Stern. C'est lui qui va engager les premières rencontres en 1937 à Montréal, quelques années après son voyage vers l'Europe au cours duquel il fit la connaissance du père Joseph Paré SJ. Après ces échanges de 1937 et 1938, le rythme des rendez-vous diminue. Pendant la période de la guerre, il y a des rencontres organisées par Stern au temple Emanu'El, mais au moins pour l'une d'entre elles, les *Archives des jésuites au Canada* contiennent un courrier par lequel le père Paré se voit interdire d'y participer par sa hiérarchie. Autre constat : le nombre limité de participants pour les deux communautés. À travers les différents documents trouvés dans les archives, on retrouve toujours les mêmes noms, à savoir un petit groupe de chaque côté. Une exception, la rencontre organisée par le père Thomas Mignault avec des scouts catholiques dans les locaux du Collège Sainte-Marie. De plus, il est probable que du côté catholique, les participants des premières rencontres n'y assistent qu'à titre personnel, sans mandat ou support de leur hiérarchie. Nulle trace non plus de ces échanges dans la presse catholique consultée (*Semaine religieuse de Montréal*, *Revue dominicaine*, *Bulletin paroissial*, *Le messager canadien*). On peut en conclure que ces échanges, déjà peu nombreux, sont de plus limités à un petit groupe d'individus agissant à titre personnel. À noter que le rabbin Stern traite du sujet du dialogue dans quelques-uns de ses sermons au Temple Emanu'El. Ces relations ne touchent ni les masses juives ni les masses catholiques. On peut faire le même constat aujourd'hui : les réunions des organisations d'amitiés judéo-chrétiennes, tant au Québec qu'en Allemagne, ne réunissent qu'un nombre très limité de participants. Ce sujet nous paraît peu mobilisateur.

Même limités à quelques personnalités, ces échanges nous démontrent l'importance de chacun des participants, leur capacité, leur volonté d'aller vers les autres, à engager un dialogue pour essayer de mieux comprendre la pensée d'autrui, à faire preuve de curiosité. Ces hommes furent des précurseurs qui ont ouvert le chemin à un dialogue, et une entente, parfois plus institutionnels après Vatican II et qui se poursuit aujourd'hui à Montréal.

Un constat majeur à la lecture des comptes-rendus des réunions de l'année 1937 : la nature des conversations, leur contenu. À aucun moment ne sont traitées ou questionnées des sujets liés à la théologie. Aucune mention des textes sacrés des deux religions. Le dialogue nous apparaît comme se limitant à des échanges autour de sujets politiques, sociaux, économiques, internationaux, liés à la situation et au contexte du Canada français. Alors que le rabbin Stern, dans ses écrits publiés aux États-Unis, souhaitait changer l'interprétation catholique des textes, il va échouer sur ce point essentiel. De ce fait, il ne réussit pas à éliminer chez ses interlocuteurs les préjugés véhiculés par l'antijudaïsme chrétien, son argumentation portera principalement sur la réfutation des préjugés antisémites de l'époque. Il faudra attendre l'après-guerre, les idées de Jules Isaac et surtout l'impact de Vatican II sur les Églises pour que l'antijudaïsme commence à disparaître. Cependant, ces premiers échanges restent importants dans le début d'une compréhension entre les deux religions. Quant à la diffusion des informations, pendant la guerre, la presse catholique demeure silencieuse sur les persécutions contre les juifs en Europe, alors qu'elle publie des articles au sujet de celles subies par les Églises, notamment en Pologne et en Allemagne, et ce, alors même que le Vatican, lui, est pour sa part bien au courant des persécutions antijuives à travers le continent européen.

Les limites de ce travail : la faiblesse des sources documentaires, peu d'études historiques, les acteurs ont peu publié. Les archives du diocèse de Montréal restent inaccessibles. Faute de temps, il n'a pas été possible d'étudier les relations des juifs avec les protestants. Autre source non consultée, sans certitude d'y trouver des documents en relation avec mon sujet, celles de la Délégation apostolique d'Ottawa (déposées au Vatican) et celle du Vatican. Les premières font l'objet d'un travail d'inventaire sous la direction du docteur Gianfranco Armando (*Archivio Apostolico Vaticano*). Autre lacune, le manque de temps pour aller consulter les archives du rabbin Stern déposées aux Archives nationales à Ottawa, sans possibilité d'en connaître le réel contenu. La guerre terminée, les échanges reprendront avec les mêmes individus, avant leur accélération avec Vatican II et l'arrivée au Québec de juifs francophones dont Naïm Kattan.

Pour les années de l'immédiat après-guerre, on peut mentionner des articles publiés par la *Revue dominicaine*. Le premier, publié en janvier 1947, intitulé « Lumière sur Israël », signé par monseigneur J. Calvet, pro-recteur de l'Institut catholique de Paris, propose une réflexion sur les conséquences de la guerre et leur impact sur les relations entre catholiques et juifs. Selon son auteur, « les juifs et les chrétiens se regardent avec des yeux renouvelés », puis – sans doute une allusion à l'antijudaïsme chrétien, mais sans le nommer : « il faut reconnaître que la hargne confessionnelle y avait sa bonne part ». Puis monseigneur J. Calvet donne des exemples du sauvetage de fugitifs juifs par des communautés religieuses (mais omettant l'acceptation par l'Église du statut des juifs d'Octobre 1940 et la collaboration de certains de ses membres avec le régime de Vichy). Il justifie ces actions, à titre individuel jusqu'au moins en 1942, par un réflexe de patriotisme et un geste de charité commandé par le Christ et le droit d'asile. Plus curieux, ou choquant, il écrit « et par l'exemple du Souverain Pontife », alors que les plus récents ouvrages démontrent plutôt son silence face aux persécutions...

Mais ce qui est important : « Juifs et catholiques, unis par les liens des services rendus et reçus, ont considéré leurs positions respectives avec des yeux plus clairvoyants. Beaucoup de préjugés sont tombés. Les uns et les autres savaient, mais ont découvert que leur passé religieux baigne dans une source commune, la Bible, et qu'ils sont fils du même père Abraham. » Et surtout : « Il y a là, et par le fond, une communauté d'âme que la grande séparation n'aurait effacée : la nouvelle loi ne détruit pas l'ancienne, elle s'en nourrit et l'achève. » Et plus loin : « Un rapprochement plus profond et qui aura, il faut l'espérer, des conséquences plus substantielles, s'est fait sur le plan de la spiritualité. On sait combien est riche la spiritualité juive, et quoique resserrée du côté des hommes par le particularisme national, elle s'élargit du côté de Dieu jusqu'aux limites de l'univers. » Suivi de « Quel peuple, quelle civilisation pourraient présenter aux hommes une substance spirituelle égale à celle de Moïse, d'Isaïe, de Job et de David. » Mais cependant, retour à une certaine ambiguïté avec ce paragraphe : « La spiritualité juive. Trop loin du Temple de Jérusalem, elle se trouve sans abri : comme les juifs pendant la grande tourmente, elle doit chercher asile dans l'Église », mais avec une nuance...

L'observation est d'importance. Ce n'est pas à une conversion du judaïsme au christianisme qu'elle tendrait pour le moment, mais à une sorte de rapprochement et d'entente entre les juifs et les catholiques pour défendre un bien de famille, la pensée d'Israël, contre les idéologies qui dégradent la nature de Dieu et la nature de l'homme, en somme pour conserver le trésor spirituel qui est advenu au monde par la Bible.

À cette époque, quelle vision les catholiques canadiens-français nourrissaient-ils à l'égard des juifs ?

Pour répondre à cette question, on trouve un article publié dans la *Revue dominicaine* en février 1947, signé par Jean Le Moyne. Il commence par : « l'élément israélite est certainement le moins connu et le plus méconnu », puis reprenant une idée déjà rencontrée dans des textes de cette même revue : « Israël est inséparable de l'Église : nous sommes pénétrés de lui jusqu'à nos sources les plus profondes, jusqu'en nos règles de vie les plus exigeantes ». Mais aussi une idée alors fréquente au sein de l'Église : « puis, quand le Christ s'est montré parmi les siens, ils ne l'ont pas reconnu et leur aveuglement le mit à mort ». Puis il mentionne sa lecture d'un ouvrage de M.B.G. Sack, premier consacré selon lui à l'histoire (méconnue) des juifs au Canada. Il relève que dès 1832, les juifs accédaient à la pleine citoyenneté (vingt-cinq ans avant leur émancipation en Angleterre). Il indique : « Entre-temps, ils combattent avec nous durant la guerre de 1812 ». Ce « nous » peut être considéré comme la volonté d'intégrer, à la communauté canadienne-française, les juifs. Autre remarque à relever dans ce texte : « avec la persévérance et l'opiniâtreté qu'on leur envie, avec cette incroyable dureté envers soi qui inquiète et indispose les superficiels, ils se débrouillèrent, comme on dit. À ce propos, l'auteur déclare qu'aucun immigrant juif ne fut jamais à charge au pays ». Sa conclusion semble favorable aux juifs et en donner une image positive : « Nous voulions surtout dégager une conclusion qui s'impose dès maintenant à l'esprit, à savoir que les juifs ne sont pas étrangers à notre histoire et que les vieilles communautés étaient capables de transmettre aux tard-venus une authentique tradition judéo-canadienne. »

Après la guerre, le Vatican et les Églises nationales resteront longtemps silencieux sur les persécutions contre les juifs en Europe et la Shoah. Pour le dialogue entre catholiques et juifs, c'est Vatican II qui va lui donner une véritable dynamique, un nouveau départ, tant en Europe qu'au Canada. Les évolutions théologiques annoncées ouvrent une nouvelle perspective pour des échanges, le nouvel intérêt des catholiques pour l'Ancien Testament et l'histoire biblique créent des champs d'études communs aux deux communautés. C'est dans les années 1970 et 1980 que le dialogue œcuménique vivra ses plus belles années à Montréal, autour des mêmes interlocuteurs, mais surtout dans un cercle élargi, notamment avec l'arrivée des juifs sépharades francophones. Les archives disponibles chez les Jésuites témoignent de cette nouvelle dynamique, qui va cependant prendre du temps à se mettre en place. On trouve dans les *Archives des jésuites au Canada* un document de l'Office National d'œcuménisme, compte-rendu d'une réunion tenue le 6 août 1974, entre la Conférence catholique canadienne et le Congrès juif canadien. On y retrouve des personnages déjà croisés, par exemple le père Valiquette, sj, et David Rome du Congrès juif canadien.

Le premier point indique : « Le Congrès juif canadien a sollicité cette rencontre parce que le Canada est un des rares pays où la communauté juive structurée n'a pas de dialogue officiel avec l'Église catholique romaine. »

Un double constat : comme dans les années 1930, le Congrès juif canadien déplore l'isolement des juifs de Montréal, et c'est lui qui apparaît comme demandeur du dialogue. Par ailleurs, un changement important : l'initiative ne vient plus d'un rabbin (Stern en 1937), mais de la structure juive au niveau fédéral (le Congrès juif canadien, entité non religieuse). Autre point à souligner : « Vatican II a accordé au judaïsme une reconnaissance qui a substantiellement modifié le climat entre catholiques et juifs. » Cela met en évidence, tant dans la communauté juive que chez les catholiques, l'importance de Vatican II pour impulser un changement dans les relations entre les deux religions.

Par ailleurs, à la suite du Concile Vatican II, le pape Paul-VI a créé « la commission pour les relations religieuses avec le judaïsme », le 22 octobre 1974, comme le mentionne une note figurant dans les *Archives jésuites au Canada* du 21 février 1975. La note précise : « [...] c'est un dicastère de la Curie romaine de l'Église Catholique. Cette commission a pour président le cardinal Jean Willebrands, pour vice-président monseigneur Charles Moeller, et pour secrétaire le père Pierre M. de Contenson OP ; elle aura aussi huit "consulteurs", tous appartenant à l'Église catholique. »

Autre élément majeur au Québec, la *Révolution tranquille* avec une Église qui peu à peu quitte la scène publique et perd rapidement son pouvoir et son emprise sur la société. Mais aussi, sans doute, une occasion manquée de renforcer ces échanges, un sort commun aux Canadiens français et aux juifs en Palestine : deux peuples qui luttent contre « l'impérialisme britannique » et pour la reconnaissance de leurs droits et de leur autonomie. Il reste donc à étudier le dialogue entre juifs et catholiques de Montréal après 1945, mais aussi celui avec la communauté protestante, et plus récemment avec les musulmans.

BIBLIOGRAPHIE

- Anctil, P. (2014). À chacun ses juifs, 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des juifs, 1910-1947. Québec : Septentrion.
- Anctil, P. (2021). *Antijudaïsme et influence nazie au Québec. Le cas du journal L'Action catholique, 1931-1939*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Anctil, P. (2017) *Histoire des juifs du Québec*. Montréal : Boréal.
- Anctil, P., Robinson, I. et Bouchard, G., Institut interuniversitaire de recherche sur les populations, Bibliothèque juive publique (Montréal, Québec). (2000). *Juifs et Canadiens Français dans la société québécoise*. Septentrion.
- Anctil, P., & Institut québécois de recherche sur la culture. (1988). *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec entre deux guerres*. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Cleator, K. I., Stern, H., J. A *Rabbi's Journey*. (1981) New York : Boch Publishing.
- Corcos, A. (1997). *Montréal, les juifs et l'école*. Québec : Septentrion.
- Courtois, C. P. (2017). *Lionel Groulx, le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*. Montréal : Éditions de l'Homme.
- Conférence des évêques de France, service national pour les relations avec le judaïsme (2023). *Déconstruire l'antijudaïsme chrétien*. Paris : CERF.
- Dumas, A. (2019). *L'Église et la politique québécoise, de Taschereau à Duplessis*. Montréal : McGill Queens University Press.
- Ferretti, L. (1999), *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Boréal
- Figler, B. et David Rome (1962). *Hananiah Meir Caiserman : A Biography*. Montréal : Northern Printing and Lithographing Co.
- Hamelin, J. (1984). *Histoire du catholicisme québécois de 1940 à nos jours*, volume III, tome 2. Québec : Boréal.
- Jedwab, J. (1995). *The Politics of Dialogue, Rapprochement Efforts Between Jews and French Canadians, 1939-1960*. Dans I. Robinson et M. Butovsky, (dir.), *Renewing Our Days, Montreal Jews in the Twentieth Century*. Montréal : Vehicle Press.

- Lacasse, S.-P. (2022). *Les juifs et la révolution tranquille. Regards d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa.
- Langlais J. Lévy, J. J. (2000). *Du village au monde : à la rencontre des cultures*. Montréal : Carte blanche.
- Langlais, J. CSC et David Rome (1986). *Juifs et Québécois français, 200 ans d'histoire commune*. Montréal : Fides.
- Medre, I. (2001). *Le Montréal juif entre les deux guerres*, traduction de Pierre Anctil. Québec : Septentrion.
- Mignault, T. (1956) *Le P. Joseph Paré de la compagnie de Jésus*. Montréal : L'œuvre des tracts.
- Palard, J., (2010) *Dieu a changé au Québec*. Laval : Presses de L'Université de Laval.
- Raymond R. Thomas Mignault, S.J., (1999) 1896-1974. Saint-Jérôme : Institut Montserrat.
- Revue d'histoire de la shoah (2023). *Le Vatican, l'Église catholique et la Shoah, Renouveau historiographique autour des archives de Pie-XII*. Paris : Mémorial de la Shoah.
- Valbousquet, N. (2024). *Les âmes tièdes. Le Vatican face à la Shoah*. Paris : La Découverte.
- Valbousquet, N. (2020). *Catholique et antisémite, Le réseau de Mgr Benigni 1918-1934*. Paris : CNRS Éditions.
- Valiquette S.. sj. (1990). *Mémoires judéo-chrétiens d'un jésuite canadien 1912-1990*. Montréal : Manuscrit ronéotypé publié à compte d'auteur. Montréal : Archives des Jésuites au Canada.
- Vaugeois, D. (1968). *Les juifs et la Nouvelle-France*. Québec : Boréal.
- Vaugeois, D. (2011). *Les premiers juifs d'Amérique – La famille HART*. Québec : Septentrion.